

T-09-2003

L'insertion sociale

Synthèse par Luce Proulx

sous la direction de
Benoît Lévesque et
Jean-Marc Fontan

Compte rendu de la journée d'étude du 16 juin 2003

Septembre 2003

Cahiers de l'ARUC-ÉS
Collection Transfert– no T-09-2003
« **L'insertion sociale** »

Luce Proulx

ISBN : 2-89276-311-8

Dépôt légal : décembre 2004

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DES CAHIERS DE L'ARUC-ÉS

Comme son nom l'indique bien, l'**Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)** mise sur le partenariat pour la recherche, la formation et la diffusion. La diffusion fait appel à une diversité de moyens et d'outils, l'un de ceux-ci étant des cahiers, généralement appelés « documents de travail » (*working papers*). Si ces cahiers constituent d'humbles instruments, ils nous apparaissent bien adaptés pour favoriser une diffusion rapide destinée à alimenter la discussion et l'échange entre chercheurs et partenaires du milieu. À cette fin, nous proposons trois catégories de cahier :

- des **cahiers de recherche - série R** - (couleur *rouille*) qui rendent compte de résultats de recherches menées en partenariat ;
- des **cahiers de transfert - série T** - (couleur *sauge*) qui tirent de ces recherches des contenus pour la formation et pour le renouvellement des pratiques, des formes d'interventions ou encore des façons de faire ;
- des **cahiers d'interventions - série I** - (couleur *jaune*) qui constituent des prises de position ou des avis formulés par des partenaires du milieu ou des chercheurs. Ces interventions, s'appuyant par ailleurs souvent sur des travaux de recherche, peuvent viser soit à influencer des politiques, mesures et orientations de différents acteurs intervenant en économie sociale, soit à faire connaître des orientations stratégiques dans un domaine donné ; elles peuvent aussi constituer une prise de position ou une opinion dans un débat traversant ce mouvement.

Si l'économie sociale fournit le fil conducteur de nos activités, le domaine couvert est relativement large puisqu'il inclut aussi bien des thématiques à dominante économique que sociales : le développement local, le développement durable, le maintien en emploi et l'insertion par l'emploi, les services aux personnes, le logement communautaire et social, le tourisme social et les initiatives chez les autochtones et les groupes ethniques. Les questions liées à l'évaluation sociale et aux comparaisons internationales, pour ne citer que celles-là, intéressent tous les secteurs identifiés précédemment.

L'économie sociale repose non seulement sur une économie plurielle (formes marchandes, non marchandes et non monétaires) mais vise également un élargissement de notre compréhension de l'économie et par la suite un renouvellement de nos pratiques sociales et nos interventions dans le domaine du développement économique et social. Enfin, en raison des interfaces que l'économie sociale entretient avec le secteur privé et le secteur public, l'intérêt des questions traitées dans nos cahiers déborde le seul secteur de l'économie sociale pour atteindre l'ensemble de la société civile.

On comprendra que les textes publiés dans les Cahiers de l'ARUC en économie sociale sont la responsabilité exclusive des auteurs et n'engagent que ceux-ci. Les textes sont disponibles sur le site WEB de l'ARUC en économie sociale à l'adresse suivante : www.aruc-es.uqam.ca.

Jean-Marc Fontan
Codirecteur

Nancy Neamtan
Codirectrice

Note sur l'auteure :

Luce Proulx est professionnelle de recherche à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Elle est également chargée de cours au département d'Études urbaines et touristiques à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Table des matières

Liste des figures et des tableaux	v
<i>Liste des figures.....</i>	<i>v</i>
<i>Liste des tableaux.....</i>	<i>v</i>
Liste des abréviations, sigles et acronymes.....	vii
Introduction.....	1
1. Présentation des organismes partenaires.....	3
1.1 <i>Présentation de l'ARUC – économie sociale.....</i>	<i>3</i>
1.1.1 <i>Présentation de l'ARUC-ÉS.....</i>	<i>3</i>
1.1.2 <i>Économie sociale ?</i>	<i>4</i>
1.1.3 <i>Objectifs de la journée d'étude</i>	<i>5</i>
1.2 <i>Présentation de la Fondation Lucie et André Chagnon</i>	<i>6</i>
1.2.1 <i>Vision et valeurs de la Fondation Lucie et André Chagnon</i>	<i>6</i>
1.2.2 <i>Mission.....</i>	<i>8</i>
1.2.3 <i>La stratégie pour atteindre la mission</i>	<i>8</i>
2. De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'insertion sociale ?.....	10
2.1 <i>Intervention de Gérald Larose ,UQÀM</i>	<i>10</i>
2.2 <i>Période d'échanges.....</i>	<i>14</i>
3. Des lieux de soutien à l'insertion sociale : les possibilités, les limites et les collaborations.....	17
3.1 <i>Centres de ressources périnatales et Services à la petite enfance.....</i>	<i>17</i>
3.1.1 <i>Les Centres de ressources périnatales (CPR).....</i>	<i>17</i>
3.1.1.1 <i>Les centres de ressources périnatales; une initiative concertée.....</i>	<i>17</i>
3.1.1.2 <i>Un Centre de ressources périnatales.....</i>	<i>18</i>
3.1.1.3 <i>Un portrait du projet actuel en bref :</i>	<i>19</i>

3.1.1.4	<i>Les conditions de réussite des centres de ressources périnatales.....</i>	19
3.1.2	<i>Services à la petite enfance</i>	24
3.1.2.1	<i>La présentation du regroupement et des centres de la petite enfance (CPE)</i>	24
3.1.2.2	<i>Le concept de défavorisation</i>	26
3.1.2.3	<i>Que font les CPE face à la défavorisation</i>	26
3.1.2.4	<i>Les enjeux liés à l'intervention auprès des enfants et de leur famille.....</i>	27
3.1.3	<i>Période d'échanges</i>	27
3.2	<i>Logement et pauvreté</i>	28
3.2.1	<i>Logement et pauvreté</i>	28
3.2.2	<i>L'intervention en logement communautaire.....</i>	29
3.2.3	<i>Impacts du logement communautaire sur les individus et les familles.....</i>	30
3.2.4	<i>Conclusion.....</i>	32
3.2.5	<i>Période d'échanges</i>	32
3.3	<i>Les cuisines collectives.....</i>	33
3.3.1	<i>Intervention de Lucie Fréchette.....</i>	33
3.3.2	<i>Les cuisines collectives.....</i>	34
3.3.3	<i>Période d'échanges</i>	35
3.4	<i>Le milieu associatif du loisir</i>	36
3.4.1	<i>Brève présentation du CQL.....</i>	37
3.4.2	<i>Rôle et contribution du loisir au développement social</i>	37
3.4.3	<i>Intervention et potentiel du milieu associatif du loisir au développement social.....</i>	39
3.4.4	<i>Enjeux pour maximiser le potentiel du milieu associatif en loisir au développement social.....</i>	43
3.4.5	<i>Période d'échanges</i>	45
4.	La coordination des interventions et la mesure des incidences	47
4.1	<i>Gouvernance territoriale communautaire.....</i>	47
4.1.1	<i>Période d'échanges</i>	48

4.2	<i>Évaluation sociale</i>	50
4.2.1	<i>Contexte et cadre théorique sur la démarche évaluative</i>	50
4.2.2	<i>Survol des recherches évaluatives réalisées en collaboration avec des organisations communautaires</i>	52
4.2.3	<i>Période d'échanges</i>	53
	Conclusion et évaluation : Vers un projet d'intervention multiforme	55

Liste des annexes

Annexe I:	Programme de la journée.....	57
Annexe II:	Liste des participants	61

Liste des figures et des tableaux

Liste des figures

Figure 1.1 : Les chantiers de l'ARUC-ÉS	4
Figure 1.2 : Mission et principes directeurs en prévention de la pauvreté	8
Figure 1.3 : Une stratégie en 4 axes.....	8
Figure 1.4 : Points forts de notre stratégie	9

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Quatre types d'entreprises d'économie sociale	5
Tableau 3.1 : Places en service de garde régis à Montréal au 31 mars 2002.....	25
Tableau 3.2 : Enfants ayant des besoins spécifiques	26

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACQ :	Association des camps du Québec
ARUC-ÉS :	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CCL :	Centre communautaire de loisir
CHSLD :	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLSC :	Centre local de services communautaires
CPE :	Centre de la petite enfance
CQL :	Conseil québécois du loisir
CRP :	Centre de ressources périnatales
CRSHC :	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
FQCCL :	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
HLM :	Habitation à loyer modique
MQCF :	Mouvement québécois des camps familiaux
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
RCCQ :	Regroupement des cuisines collectives du Québec
RCPEÎM :	Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal
RRSSS :	Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux
SLS :	Secrétariat au loisir et au sport
UQÀM :	Université du Québec à Montréal

Introduction

Ce document rend compte des présentations et des échanges de la journée d'étude sur l'*Insertion sociale* tenue à Montréal, le 16 juin 2003. Une rencontre qui voulait mettre de l'avant diverses recherches et réflexions sur des expérimentations sociales relativement sectorielles (petite enfance et périnatalité, logement, alimentation, loisir) pour voir comment elles contribuent à la prévention de la pauvreté non seulement dans leur secteur mais également de manière concertée sur une base territoriale. Cette journée de travail se voulait aussi une façon d'alimenter la réflexion stratégique du volet prévention de la pauvreté de la Fondation Chagnon.

Le texte reprend le déroulement de la journée. La première partie est consacrée à la présentation des deux organismes partenaires de l'événement. Benoît Lévesque, professeur au département de sociologie de l'UQÀM et codirecteur sortant de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), nous trace le portrait de cette dernière et des travaux en cours, tandis que Jacques Fortin, chef de la direction, Prévention de la pauvreté à la Fondation Chagnon, présente cet organisme et ses projets. Gérald Larose, professeur invité à l'École de travail social de l'UQÀM et chercheur membre de l'ARUC-ÉS, nous entretient, en deuxième partie, sur le concept intégrateur qu'est l'« insertion sociale ». La troisième partie de la rencontre ayant porté sur les lieux de soutien à l'insertion sociale, le texte relate les allocutions des représentants de cinq milieux d'intervention clés :

- les Centres de périnatalité et les Services de la petite enfance par Lucie Thibodeau du Regroupement des centres en périnatalité et Mario Régis du Regroupement des CPE de l'île de Montréal;
- le logement avec Marcellin Hudon de l'Association des groupes en ressources techniques en habitation et Marie Bouchard, professeure au département Organisation et ressources humaines de l'UQÀM;

- les cuisines collectives par Lucie Fréchette, professeure au département de Travail Social à l'Université du Québec dans l'Outaouais et Germaine Chevrier du Regroupement des cuisines collectives du Québec;
- le loisir communautaire avec Sonia Vaillancourt, coordonnatrice au développement au Conseil québécois du loisir.

Enfin, la quatrième partie résume les présentations sur la coordination des interventions et la mesure des incidences. Plus précisément, Nancy Neamtan, directrice du Chantier de l'économie sociale et codirectrice de l'ARUC-ÉS, explique la notion de la gouvernance territoriale communautaire et Jean-Marc Fontan, codirecteur de l'ARUC-ÉS et professeur au département de sociologie de l'UQÀM, secondé de Christian Jetté, agent de recherche au LAREPPS-UQÀM, présentent le concept de « l'évaluation sociale ». Benoît Lévesque et Jacques Fortin sont revenus clore la journée.

Le document reproduit intégralement les textes des locuteurs qui avaient fait l'objet d'une présentation visuelle. Pour les autres, nous proposons une synthèse rédigée à partir de leur communication. Nous avons également reproduit le plus fidèlement possible les échanges avec la salle; un résumé de celles-ci suit chacune des interventions.

1. Présentation des organismes partenaires

1.1 Présentation de l'ARUC – économie sociale

par Benoît Lévesque, UQÀM

La présentation de M. Lévesque est divisée en trois points :

- une brève présentation de l'ARUC-ÉS;
- ce que nous entendons par économie sociale;
- les objectifs de la présente rencontre.

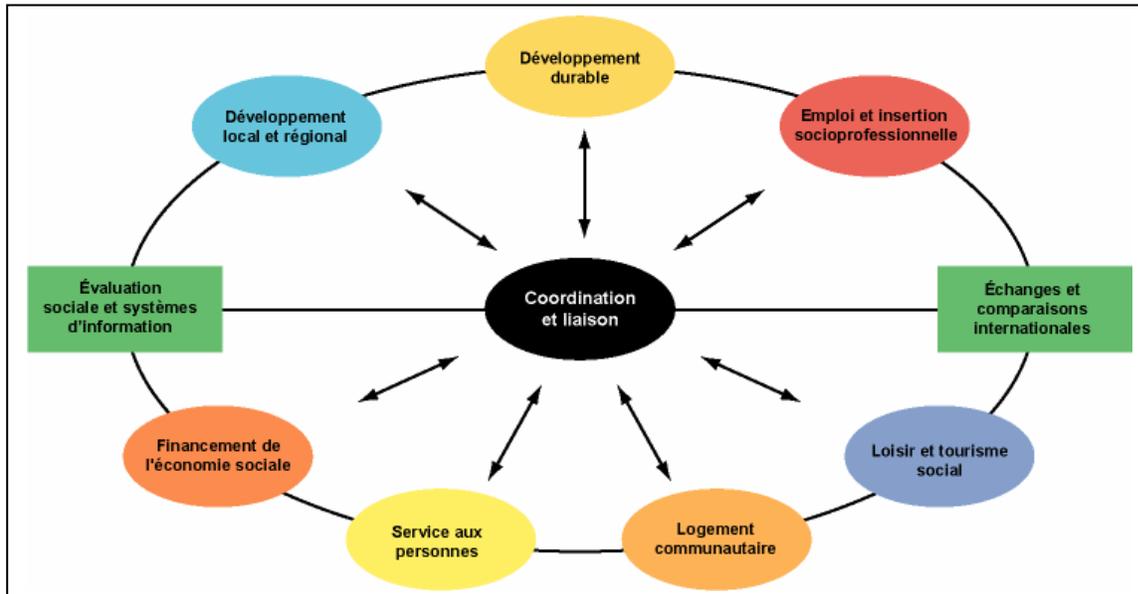
1.1.1 *Présentation de l'ARUC-ÉS*

- Un projet pilote du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC)
 - Infrastructure pour le partenariat avec le milieu
 - Recherche-formation-diffusion
- Notre ARUC
 - Bâtie sur un héritage : Services aux collectivités, Universités en régions
 - Une alliance entre
 - Un consortium universitaire regroupant 60 professeurs
 - Six partenaires principaux et 50 organismes communautaires
 - Après trois ans : une centaine de projets de recherche

Mission

- Miser sur le partenariat pour produire de nouvelles connaissances pertinentes pour le développement de l'économie sociale et d'en assurer la diffusion auprès des milieux concernés.
- Faire une place aux partenaires dans les projets de recherche universitaire subventionnée pour une nouvelle alliance universités-communautés.

Figure 1.1 : Les chantiers de l'ARUC-ÉS



Thématiques de recherche

- Les innovations sociales
- L'entrepreneuriat et la gestion des entreprises collectives
- Développement social et développement économique
- La gouvernance
- Le financement des entreprises collectives
- L'autre mondialisation
- L'évaluation sociale et les indicateurs socio-économiques
- Conditions de travail dans les organismes communautaires
- Le rapport État-Marché-Société civile
- Apport des partenaires dans la production de la connaissance
- L'insertion sociale et professionnelle (une chaire)

1.1.2 Économie sociale ?

- Associations, mutuelles, coopératives
- Économie sociale émergente
- Initiatives de la société civile pour répondre à des besoins non satisfaits par le marché ou l'État
- Initiatives mobilisant des ressources plurielles
- Non monétaires (bénévoles)
- Non marchandes (dons de fondations, subventions de l'État)
- Marchandes
- Double exigence : viabilité économique et rentabilité sociale (satisfaire des besoins et créer du lien social)
- Gouvernance appropriée

Tableau 1.1 : Quatre types d'entreprises d'économie sociale

Économie sociale	Nécessités urgentes	Aspirations
Dominante non-marchande (développement social)	Cuisines collectives	Centres de la petite enfance
Dominante marchande (développement économique)	Entreprises d'insertion	Parminou (théâtre)

Secteurs

- Aide domestique
- Culture, Médias communautaires
- Entreprises d'insertion, Entreprises adaptées
- Forêt
- Habitation
- Loisir-tourisme
- Centres de petite enfance et Périnatalité
- Ressourcerie-récupération
- Services funéraires
- Agroalimentaire
- Scolaire
- Services aux entreprises
- Transport

1.1.3 Objectifs de la journée d'étude

- Rencontre avec M. Jacques Fortin;
- Prévenir la pauvreté en agissant le plus tôt possible de manière articulée selon une vision à long terme;
- Nouvelle pauvreté (faible revenu et isolement);
- Agir de manière concertée à l'échelle d'une communauté;
- Satisfaire les besoins de base (logement, alimentation, loisir, éducation, etc.) en créant du lien social;
- Tirer profit d'expérimentations et de recherches réalisées à l'ARUC-ÉS pour voir comment il est possible de contribuer à la prévention de la pauvreté non seulement dans un secteur mais également de manière concertée à partir d'une base territoriale.

Propositions

- Introduire des travaux de recherche et des réflexions de praticiens sur les principales fonctions de base (ex. logement et alimentation) pour assurer la prise en charge des individus.
- Examiner une approche intégrée en matière de prévention de la pauvreté à partir du concept d'insertion sociale.
- Susciter un échange dynamique sur les questions de la gouvernance territoriale et de l'évaluation des actions de prévention de la pauvreté.
- Identifier quelques paramètres pour **une expérimentation visant l'insertion sociale sur un territoire donné** à partir d'une intégration d'un nombre significatif d'interventions concernant les fonctions de base, interventions jusque-là sectorielles.

Présentations en deux parties :

- par des chercheurs et des acteurs terrain sur des interventions visant la satisfaction des besoins de base avec une visée de créer du lien social.
- une réflexion sur des thématiques reliées :
 - Insertion sociale : concept intégrateur
 - Gouvernance
 - Évaluation sociale

1.2 Présentation de la Fondation Lucie et André Chagnon

par Jacques Fortin, Fondation Lucie et André Chagnon

1.2.1 Vision et valeurs de la Fondation Lucie et André Chagnon

Nous voulons que les gouvernements adoptent des mesures et des actions préventives efficaces, à caractère universel si nécessaire, et qu'ils mobilisent l'ensemble des acteurs de la société québécoise afin qu'eux aussi adoptent une approche de prévention de la maladie et de la pauvreté.

Valeurs de la Fondation Lucie et André Chagnon

Nos valeurs ont été guidées par la vie de ses fondateurs, Lucie et André Chagnon. La mise en place de la Fondation vient de leur volonté de prendre un engagement ferme et important, tant en termes d'argent que de temps, dans le but de faire une différence significative et durable.

Valeurs

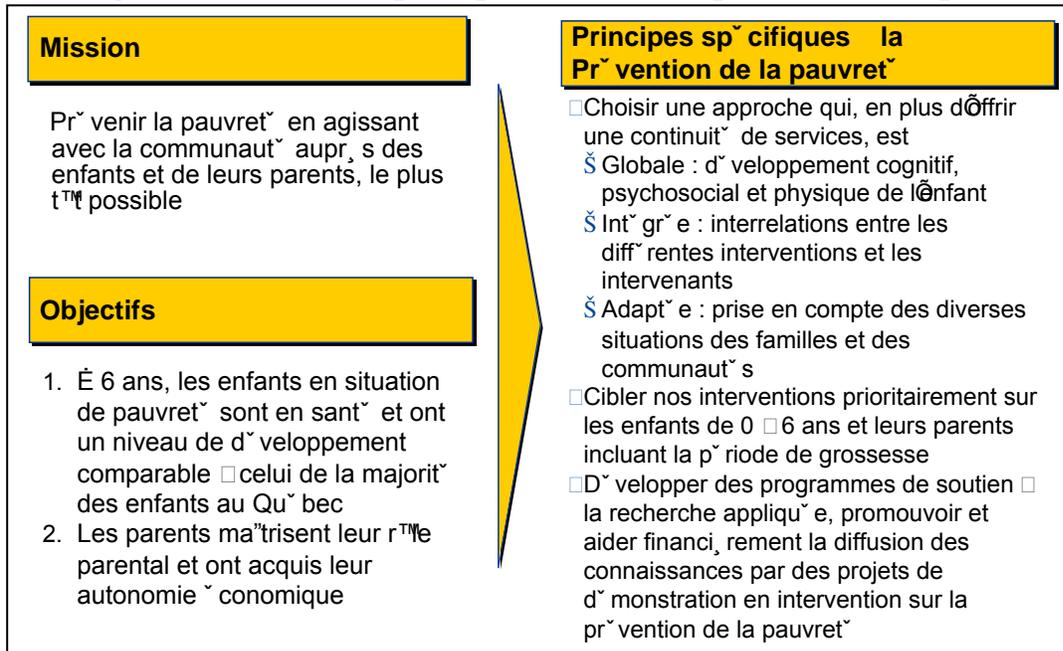
- Agir avant tout pour les *enfants* et *leur famille*;
- *L'égalité* des chances pour tous les enfants, quel que soit le milieu dans lequel ils sont nés;
- *L'innovation* et *l'efficacité* dans l'action;
- Avoir un impact à *long terme* et assurer une *pérennité*.

Principes directeurs de la Fondation Lucie et André Chagnon

- Etre catalyseur plutôt qu'opérateur;
- Avoir une approche issue des besoins des familles et des communautés;
- Travailler avec les individus et les organismes ayant une présence et un impact significatif dans leur communauté (approche « bottom-up »);
- Ne pas se substituer à l'État ni aux ressources existantes;
- Tout en étant ouvert à l'innovation, favoriser l'implantation de stratégies dont l'efficacité a été démontrée et les adapter aux besoins;
- Opter pour l'autonomisation (empowerment) des familles et des communautés;
- Évaluer de façon continue les programmes pour les améliorer et en diffuser le contenu et les résultats.

1.2.2 Mission

Figure 1.2 : Mission et principes directeurs en prévention de la pauvreté



1.2.3 La stratégie pour atteindre la mission

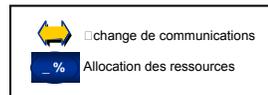


Figure 1.3 : Une stratégie en 4 axes

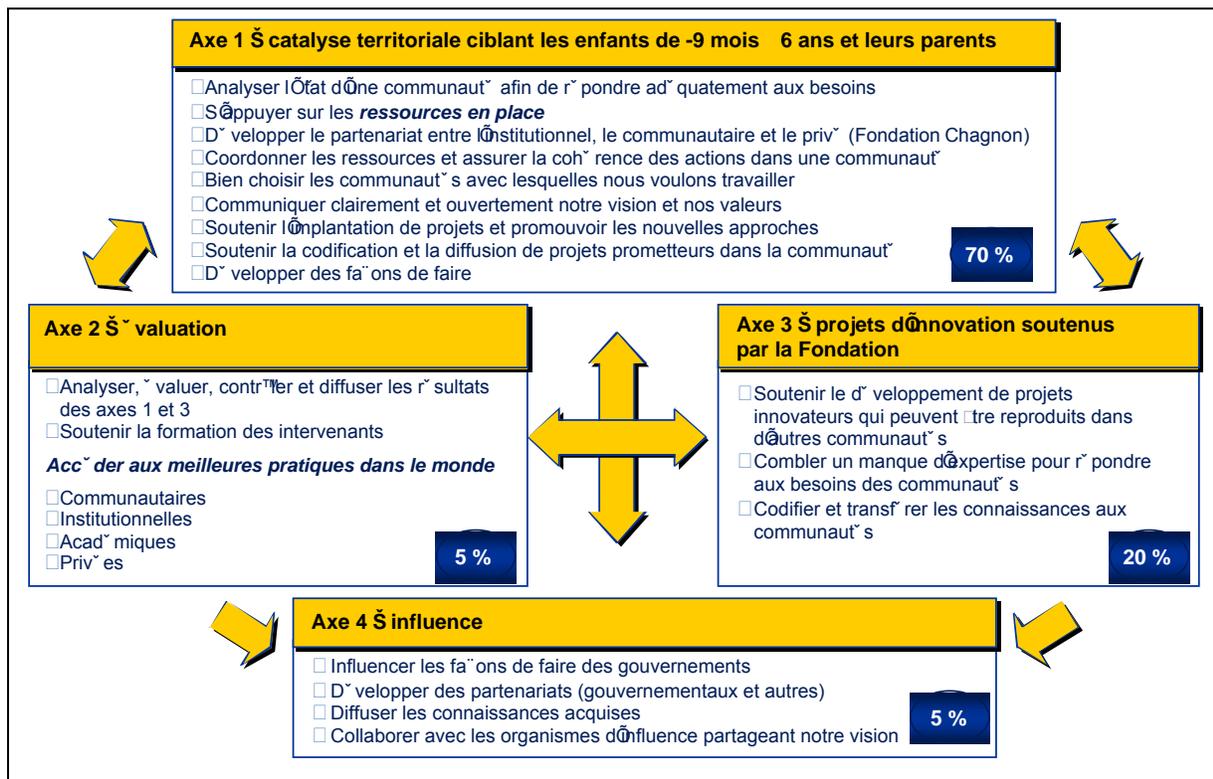
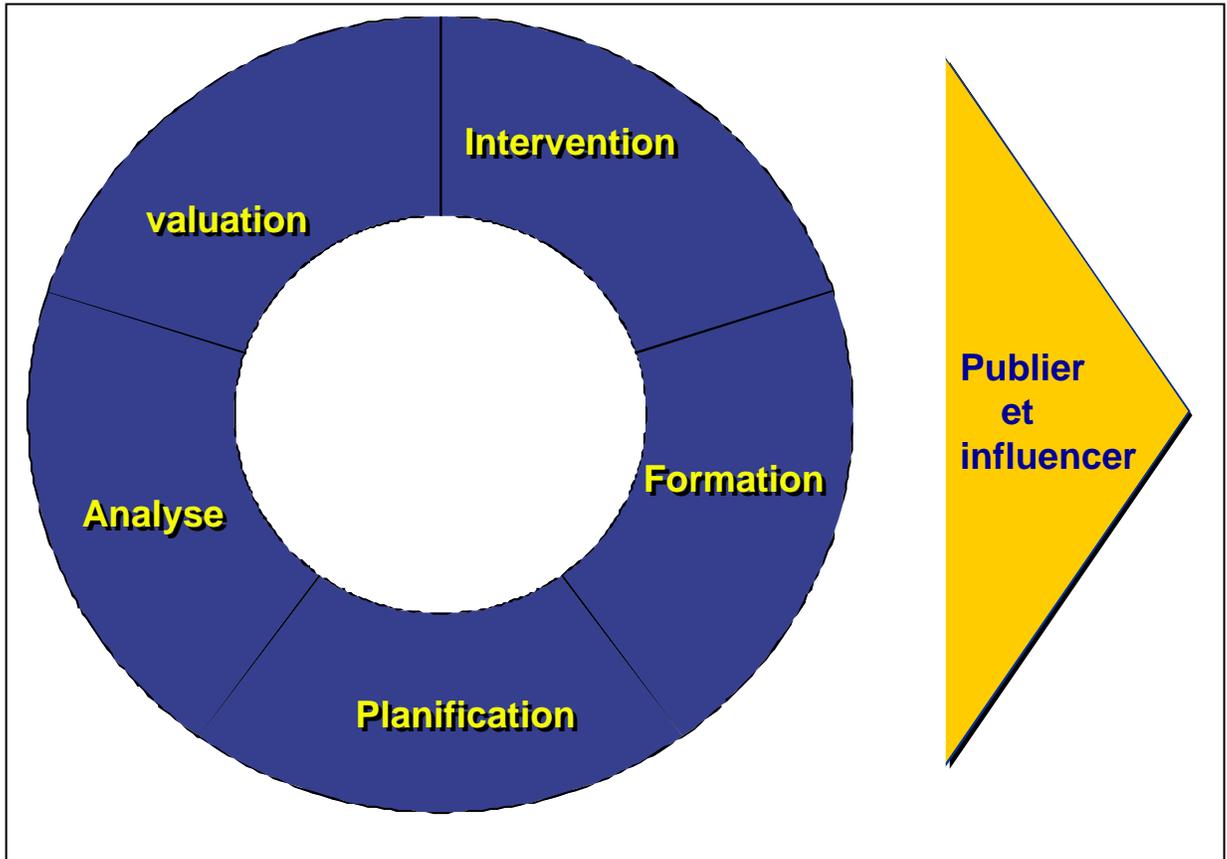


Figure 1.4 : Points forts de notre stratégie



2. De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'insertion sociale ?

2.1 Intervention de Gérald Larose ,UQÀM

Gérald Larose propose un large portrait, en dix points, de l'insertion sociale.

1. L'insertion sociale est une *pratique d'actualité et d'intérêt récente*. L'émergence des pratiques apparaît vers la fin des années 1970 / début 1980, tandis que la politique publique date des années 1990.
2. D'intérêt récent mais l'exclusion et la marginalité sont, par contre, de très *vieilles réalités*; en référence aux quêteux du village, sorcières et itinérants... tous ceux qualifiés de « hors normes ». À la différence, aujourd'hui la société produit des vagues d'exclus. L'exclusion est donc devenue systémique.
3. *Qui sont-ils ?*
 - des individus — le petit exclu de sa classe.
 - des groupes — qui se distinguent par leur race, leur orientation sexuelle, etc.
 - des sociétés entières — comme les courants arabe et islamique d'aujourd'hui.
4. L'exclusion a *plusieurs visages* : économique, social et culturel.

La dimension économique réfère aux exclus par une insuffisance de revenus, un travail atypique, un chômage de longue durée, etc.

La principale caractéristique de l'exclusion sociale est l'isolement des individus, le fait d'être « hors réseau ». La famille est le premier réseau social... pourtant 63 % des jeunes marginaux sont en rupture familiale. Pire encore, 23 % de ceux-ci déclarent n'avoir aucun lien avec personne, ni ami ou autre forme de réseau. La désaffiliation sociale est aussi un autre symptôme de cette exclusion. La personne se sent alors étrangère à toute la société et n'a aucun statut de citoyen; elle devient donc incapable d'accéder aux ressources.

Le sentiment de rejet décrit la dimension culturelle de l'exclusion. Un sentiment qui se vit souvent avec agressivité.

5. L'insertion est un *processus de négation sociale*, voire un compromis entre :
- une tendance à l'homogénéisation ou à la diversification — c'est-à-dire d'être original et d'avoir sa propre personnalité
 - le besoin d'attention ou la position
 - le conformisme ou le libéralisme

Un compromis qui s'apparente à un système de valeurs.

6. L'insertion est un *processus en cinq volets*

a) La stabilisation psychologique

Où la personne marginale, pour construire sa propre confiance et découvrir ses capacités, est l'objet d'une écoute et d'un accompagnement l'amenant à vivre des succès. Dans ce contexte, la personne est vue comme un sujet et non un objet.

b) L'autonomisation

La personne doit quitter son état de dépendance pour vivre dans des conditions de choix et de liberté. Cette autonomisation est très liée, dans notre société, à la dimension économique se traduisant le plus souvent par un emploi et corrélativement par un toit et de la nourriture.

c) L'affiliation

Avec ou sans emploi, l'insertion brise l'isolement. C'est une façon de nouer ou renouer des liens avec des réseaux, notamment le réseau de référence, la famille. D'ailleurs, 75 % des jeunes accordent de l'importance à ce dernier. D'autres types de réseaux, tous signifiants, sont aussi à considérer : loisir, entraide, voisinage, etc.

d) La responsabilisation

Cette responsabilisation passe par la participation, la mobilisation, l'engagement et l'empowerment de la personne marginale afin qu'elle ait, ou reprenne, prise sur son propre environnement.

e) Un processus de création

La personne doit se réaliser. À titre d'exemple, assumer un leadership dans une organisation.

7. Mécanismes concrets d'insertion

En Occident, le travail est le mécanisme central d'insertion. Un emploi régulier c'est d'abord des revenus, lesquels nous aident à faire des choix, mais c'est aussi un statut social et une activité professionnelle où la personne se réalise, développe une estime de soi et des habiletés. « *Avoir un emploi, c'est d'exister avec les autres.* »

Cependant, ce « focus » sur le travail soulève deux problématiques :

- Comment penser l'organisation du travail dans nos sociétés afin de ne pas produire des exclus ?
- Quelles sont les habiletés des êtres humaines à réintégrer l'emploi ou à établir des passerelles ? Les réseaux sont ici très importants pour aider à apprivoiser l'emploi.

Mais qu'en est-il de l'insertion en amont et en aval du travail ?

Le travail en amont suppose des interventions sur trois volets majeurs :

a) la famille

La famille est souvent le lieu de reproduction de l'exclusion, d'où l'importance d'y envisager des actions préventives. À cet effet, existent des programmes et des initiatives collectives qui réduisent les risques d'isolement et de marginalisation : maisons de jeunes, cuisines collectives, logements sociaux, garderies.

b) la formation

Les jeunes décrocheurs démontrent un appétit pour la formation mais la transmission des connaissances demande une approche différente. Il faut valoriser la formation, les aptitudes et les intérêts de ces personnes, et diriger l'intervention en s'appuyant à leur réalité.

c) la socialisation économique

Suppose l'ensemble des actions touchant le « micro-crédit ». Il faut aider la personne marginale à planifier et gérer un budget, accéder au marché du travail, réduire les situations d'endettement, etc.

Les mécanismes d'insertion en aval sont pauvres, voire déficitaires. Ils supposent des pratiques qui « cimenteront l'expérience » et assureront la pérennité et la durabilité des efforts d'insertion.

8. Les *ingrédients* de base

- Miser sur le potentiel des personnes et des groupes
- Fixer des objectifs atteignables
- Avoir une approche large
- Tenir compte de l'environnement
- Travailler en partenariat

9. L'*efficacité* des pratiques

Les pratiques « insertives » sont efficaces dans la mesure où elles font partie d'une approche large d'accompagnement. On évalue que près de 20 % des personnes en insertion échouent parce que leur cas est lourd et que les mécanismes d'aide adéquats sont absents.

10. L'*approche systémique*

L'avenir, en insertion sociale, passe par une approche systémique, laquelle repose sur une attention particulière à la formation continue, un partenariat serré — complémentaire et non concurrentiel — et des échanges sur les meilleures pratiques — diffusion de l'information sur les pratiques et les savoirs.

En bref, l'insertion doit être vue comme une pratique globale, large et avec des effets durables.

2.2 Période d'échanges

L'intervention de M. Larose a suscité de nombreux commentaires lesquels ont été regroupés en trois points principaux.

1) Des conditions gagnantes

La stabilisation psychologique et l'encadrement psychosocial sont des clés du succès d'une démarche d'insertion. Pourtant, ces interventions sont souvent négligées. La stabilisation psychologique, via le développement personnel, doit être envisagée comme une intervention préalable à l'activité du travail que suppose l'insertion ou à travers celle-ci. Elle réfère à une intervention professionnelle, voire une thérapie auprès de l'individu. D'ailleurs, une expérience concrète d'insertion où deux groupes de personnes ont été comparés — l'un ayant été intégré directement en emploi et l'autre ayant bénéficié préalablement d'une aide au développement personnel — a montré l'efficacité de cette pratique... le travail d'insertion ayant été facilité auprès du deuxième groupe.

Quant à l'encadrement, s'il n'est pas limité exclusivement à un encadrement technique du travail, il stabilise les personnes en insertion au niveau social et psychologique et facilite leur intégration. Le milieu de l'aide domestique où l'embauche à partir de programmes de lutte contre la pauvreté est fréquent, est cité comme exemple. Trop souvent, les personnes en insertion présentent des difficultés au niveau de l'autonomie, de la présence au travail et des relations interpersonnelles... des dispositions nécessaires dans ce milieu. Les entreprises ayant donné un encadrement supplémentaire à ces travailleurs(es) ont obtenu de meilleurs résultats quant à l'insertion et le maintien à l'emploi. Malheureusement, aucun programme d'insertion ne prévoit des *fonds d'encadrement*.

La pauvreté structurelle est une problématique qui demande un travail de longue haleine. Une démarche d'intervention doit être entreprise autant auprès des enfants que des parents qui font figures de modèle. Il faut agir principalement sur la responsabilisation de l'action c'est-à-dire cette valeur qui rend une personne fière d'elle-même. Une mère qui fait ses devoirs au côté de sa fille est donnée en exemple. S'établit alors un transfert d'une image, d'un rite, d'une réussite.

Généralement, les gens recourent à différents services à cause de problèmes et sont alors vus qu'à travers ceux-ci. Certains milieux d'intervention, par contre, valorisent une approche centrée sur la personne plutôt que sur ses problèmes. Les centres communautaires de loisir notamment « *vous accueillent parce que vous êtes quelqu'un* ». Ces milieux sont donc des portes d'entrée à l'insertion sociale tout en contribuant à la prévention de la « déviance ».

Bien qu'elle ne soit pas directement liée à la pratique de l'insertion, la stabilité organisationnelle de l'entreprise, voire un taux de roulement du personnel minimal, peut faciliter ou croître les chances de succès de l'insertion.

2) Revoir nos schèmes de pensée

Le concept de l'insertion est trop centré sur la réintégration à l'emploi. Que fait-on du travail non-rémunéré ? Ces femmes dans les cuisines collectives qui ont choisi de rester à la maison avec leurs enfants... continuent à se sentir exclues. Il faut arriver à évaluer la contribution du bénévolat dans la réinsertion, voire évaluer sa richesse sociale et économique.

D'où l'importance de distinguer l'insertion sociale de l'insertion professionnelle, la première étant trop souvent vue dans la seconde. Mais l'insertion sociale est différente et autant importante. Elle réfère à la capacité de réaliser ses choix et une personne qui en est incapable se qualifie de pauvre. Ce sont donc deux concepts et deux processus différents.

3) L'évaluation

Il importe d'avoir un regard critique sur l'évaluation. Pour évaluer efficacement le succès ou la réussite d'une démarche d'insertion, il faut regarder qui est à l'entrée du processus et l'état dans lequel il débute le travail.

Comment définit-on la réussite ? Actuellement, le maintien à l'emploi constitue la seule mesure, mais sa fiabilité est critiquable. « Redisposer une personne à l'emploi », c'est-à-dire cette progression globale qui mène à la stabilité à l'emploi, doit aussi être considéré et calculé dans la réussite. Il y a donc lieu de redéfinir la notion de succès et déployer des indicateurs de mesure.

La contrainte du court terme quant à l'évaluation des impacts de l'insertion sociale, imposée par les programmes de financement actuels, doit aussi être réprouvée. Une entreprise privée à but lucratif qui procède à un investissement en évaluera les effets et les résultats sur plusieurs années. Mais en économie sociale, voire en insertion sociale, tous les impacts ne peuvent être mesurés étant donné un contrôle obligé au terme du projet, soit généralement neuf mois, et l'absence de financement pour le suivi. Ce qui renvoie à la difficulté de reconnaître l'investissement dans le social.

3. Des lieux de soutien à l'insertion sociale : les possibilités, les limites et les collaborations

3.1 Centres de ressources périnatales et Services à la petite enfance

3.1.1 *Les Centres de ressources périnatales (CPR)* par Lucie Thibodeau, Réseau des centres de ressources périnatales

Titre de la présentation

Accompagner la famille, accueillir l'enfant, développer la communauté

3.1.1.1 *Les centres de ressources périnatales; une initiative concertée*

Une idée du **Regroupement Naissance Renaissance** et du **Chantier de l'économie sociale**, validée auprès des principaux partenaires en périnatalité, soit le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Conférence des RRSSS et l'Association des CLSC-CHSLD du Québec, avant de la déposer au Sommet sur l'économie et l'emploi, en octobre 1996. **Le but est :**

- **expérimenter le développement d'une offre de services continus en périnatalité** sur un territoire dans un créneau peu investi tant par le public que par le privé;
- **répondre aux besoins** reconnus dans la Politique de périnatalité de 1993 **de toutes les familles dans la période périnatale** (grossesse et première année de bébé);
- **développer et consolider des emplois de qualité** dans un secteur peu financé où le bénévolat ne peut suffire compte tenu de l'ampleur des besoins des familles;
- **offrir des services et des activités avec une approche communautaire** et en partenariat avec tous les acteurs de la communauté;
- **atteindre des objectifs de prévention**, tel qu'énoncés dans la Politique de santé et de bien-être (1990) et la Politique de périnatalité (1993) du Québec.

Avant l'arrivée des Centres de ressources périnatales, les familles avaient peu de soutien à l'arrivée d'un nouveau-né :

- Une **quarantaine d'organismes communautaires** pour tout le Québec, peu de financement, beaucoup de bénévolat.
- Une offre de services **très inégale d'un territoire à l'autre** au Québec.

- Quelques services universels en périnatalité en CLSC, mais **surtout des mesures spécifiques pour les clientèles très en difficulté.**
- Le virage ambulatoire qui **réduit le séjour en milieu hospitalier lors d'un accouchement**, la disparition progressive des pouponnières, des fusions d'établissements.
- **Huit maisons de naissances** au Québec où pratiquent les sages-femmes.

Pourtant,

- Le gouvernement du Québec reconnaît que : « **Pour assumer pleinement leur rôle, les femmes enceintes, les mères et les pères devront être informés, encouragés et soutenus.** » (Politique de périnatalité, 1993)
- On retrouve **de plus en plus d'études qui insistent sur l'importance d'agir tôt** pour avoir un impact sur la santé et le bien-être des enfants **et sur la reconnaissance que toutes les familles sont vulnérables à l'arrivée d'un nouveau-né.**

3.1.1.2 *Un Centre de ressources périnatales*

Il est :

- une corporation autonome à but non lucratif
- une entreprise d'économie sociale
- une organisation démocratique
- une ressource qui appartient au milieu

Il offre :

- des emplois de qualité, adaptés aux femmes
- une formation continue
- des services et activités avec une approche communautaire
- un accès égal à toutes les familles
- une tarification qui tient compte de la capacité de payer des parents

Il sait :

- travailler en partenariat avec les acteurs du milieu
- s'adapter aux besoins particuliers et changeants des familles de son territoire
- mettre à profit les ressources du milieu au bénéfice des nouveaux parents

Il contribue à :

- structurer et stimuler le milieu autour des besoins des nouvelles familles
- prévenir les problèmes de santé mentale et physique des parents et de leur bébé
- faciliter le retour au travail des parents et la conciliation travail-famille
- favoriser l'engagement des membres de la communauté autour des familles
- augmenter l'offre de services en périnatalité dans le milieu
- développer des emplois de qualité pour des femmes
- rejoindre une clientèle qui n'avait accès à aucun soutien à l'arrivée de leur bébé
- répondre véritablement aux besoins et demandes des parents qui en sont très satisfaits
- développer le milieu en trouvant des solutions aux problèmes des résidents
- mettre la périnatalité sur la place publique

3.1.1.3 Un portrait du projet actuel en bref :

- 10 Centres de ressources périnatales au Québec
- dans 8 régions administratives différentes
- couvrant environ 25 territoires
- une moyenne de 3 ans d'activités par CRP
- une soixantaine d'emplois plein temps, une centaine de travailleuses
- 60 000 heures de services par année
- des milliers de familles satisfaites
- beaucoup, beaucoup de bébés plus heureux

3.1.1.4 Les conditions de réussite des centres de ressources périnatales

Pour la communauté qui accueille le projet

Responsabilisation

La responsabilité des enfants à naître et à accueillir dans la famille et la communauté ne relève pas uniquement des établissements publics et des praticiens, mais aussi des citoyens et des collectivités. La communauté joue un rôle crucial dans le développement de l'enfant. Une communauté peut, à certaines conditions, créer la

différence et agir comme un facteur de protection pour les enfants et contribuer à leur développement.

La grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont un processus naturel et un moment charnière qui s'inscrit dans le cheminement d'un couple. La médicalisation et la prise en charge par les institutions de santé réduisent la perception de la naissance comme d'un événement avant tout familial et social.

Redonner à la communauté la responsabilité d'accueillir les nouveau-nés, d'accompagner les couples dans leur nouveau rôle de parents, de développer des réseaux d'entraide et de soutien, de trouver des solutions aux problèmes rencontrés, de développer des activités et des services pour faciliter la transition et outiller les hommes et les femmes sont autant de stratégies pour favoriser la construction d'un environnement plus adéquat pour les tout-petits. Cette dynamique de développement local et d'approche territoriale est source d'efficacité pour répondre aux besoins des parents et de fierté pour toutes les personnes impliquées dans le projet.

Mobilisation

La présence d'un CRP dans la communauté contribue au développement des conditions propices à l'engagement collectif, la solidarité sociale et la mobilisation des acteurs autour de la maternité et de la paternité. La communauté contribue de plusieurs façons; bénévolat, dons, prêts de matériel, de ressources, de locaux. Elle peut participer dans l'organisation des services, l'administration de la ressource, la recherche de financement, la collaboration à des projets structurants sur le territoire. L'implantation d'un CRP passe par la mobilisation des acteurs en périnatalité et leur participation à l'émergence de la ressource, puis à sa consolidation.

Concertation

Les CRP contribuent au renforcement de la concertation entre les acteurs du milieu, soit les institutions, les organismes, les intervenants, les différents services. Il se crée des alliances qui permettent de réaliser des objectifs communs, sans renoncer à l'autonomie de chacun et tout en conservant des intérêts propres à chacun. Cela permet aussi une plus efficace continuité dans les services aux familles. Les différents

acteurs deviennent un réseau où ils se renforcent les uns les autres et créent entre eux une complicité grâce à laquelle ils sont plus forts que s'ils étaient isolés.

Participation

La participation des citoyens au projet permet le renforcement ou l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la communauté et la construction d'une plus grande cohésion sociale. Les liens entre la participation, le sentiment d'appartenance et de confiance accru chez les parents ainsi que l'accès à un réseau de soutien adéquat expliqueraient l'influence de la communauté sur le développement des enfants par le biais d'un meilleur parentage.

Pour le promoteur qui devient un centre de ressources périnatales

Modèle écologique

Les CRP développent une diversité de cibles d'action; des services et des activités pour renforcer le potentiel, le pouvoir et les connaissances des parents, des partenariats avec la communauté pour améliorer les services, l'accueil du nouveau-né, la place des parents dans la société, et des actions pour agir sur les décisions qui concernent les conditions de vie des parents.

L'enfant se développe en interaction avec son environnement familial, tout en étant influencé par son environnement social immédiat. En agissant pour améliorer la capacité des parents à l'accompagner dans son développement et répondre à ses besoins, tout en favorisant un environnement favorable, fait d'un réseau de soutien, une aide pour améliorer les conditions de vie de ses parents et des outils pour résoudre les problèmes rencontrés, les CRP contribuent à créer un monde meilleur pour les bébés et leur famille.

Les CRP tiennent compte de l'ensemble des dimensions d'une personne et d'une situation dans leur façon d'agir auprès des familles. Aussi, ils offrent leurs services à domicile, dans leurs locaux, dans la communauté, enfin là où sont les parents.

Valeurs

Les parents sont autonomes, compétents et capables de faire des choix dans le meilleur intérêt de leur enfant en tenant compte de leurs besoins propres.

Toute personne qui fait appel à nos services, quels que soient ses caractéristiques, son statut socio-économique, ses demandes et ses difficultés, reçoit la même attention.

Les parents sont en droit d'obtenir toute l'information qui puisse leur permettre de reconnaître leur pouvoir, faire des choix éclairés, exercer leurs droits, vivre une expérience de maternité et de paternité satisfaisante.

Les parents ont droit au respect de leur choix, de leur cheminement, de leur façon de faire sans être jugés, ni conseillés avec autorité.

Approche

Le soutien des familles est organisé dans une perspective globale, collective et proactive. Il demeure individuel et dans un rapport égalitaire. Les parents ont besoin de partager leur expérience et de communiquer leurs difficultés à d'autres parents et à des personnes capables de saisir leurs besoins et de les soutenir dans la recherche de solutions. La professionnalisation du soutien amène des réponses et de l'aide aux parents en période périnatale souvent en termes de soins et services spécialisés à la mère et au bébé. La grande majorité des parents ne nécessite pas ce type de réponses.

Les CRP mettent en place les conditions propices à l'accroissement des compétences des parents, des bébés, des travailleuses et de la communauté. Ils ont un souci de nourrir les opportunités de conscientisation et de participation des parents et des collectivités. Ils développent des complicités avec les familles et des alliances avec les partenaires. Ils font la promotion de la bientraitance.

Comme les organisations sont à dimension humaine, les ajustements sont possibles et les bilans sont réalisés avec les parents et la communauté dans des processus de démocratisation.

Pour les femmes qui y trouvent un emploi

L'implantation de chaque CRP signifie la consolidation et la création de nouveaux emplois. Ces emplois sont comblés exclusivement par des femmes. Il s'agit de postes à temps complet, partiel ou sur appel, souvent à la demande de la travailleuse, qui évoluent en fonction du niveau de développement de la ressource, des demandes de la clientèle et de la disponibilité de la main-d'œuvre.

Le travail dans les CRP exige des compétences polyvalentes puisque chaque personne est amenée à assumer des tâches diversifiées. Les femmes mettent à contribution des compétences qu'elles ont développées au cours de leur vie par l'exercice de leur rôle familial, le bénévolat, la formation, les études et/ou d'autres expériences de travail. Les tâches et les rôles évoluent à mesure que l'expertise se développe dans l'organisation.

Les CRP favorisent aussi une formation continue qualifiante et des modalités permettant de mieux concilier le travail et la famille. La formation se fait aussi par l'action dans une situation de travail réel. Les employées y font l'acquisition de compétences dans les sphères personnelles, sociales et pratiques. La majorité des travailleuses sont elles-mêmes des mères ou en voie de le devenir; les connaissances et les compétences qu'elles acquièrent pour soutenir les familles leur sont personnellement profitables.

Pour les femmes, les hommes et les familles qui accueillent un bébé

La naissance d'un enfant a des répercussions sur tout le système familial. L'apprentissage au rôle de parent se fait à partir des expériences antérieures, mais aussi à partir des relations de soutien que le parent connaît dans sa vie et qui prennent place dans un contexte social, culturel et économique. Les enfants de familles disposant d'un bon réseau de soutien social montrent de meilleures compétences sociales et cognitives et sont perçus comme plus heureux et épanouis que ceux de familles au réseau social plus faible. Le faible réseau de soutien social des parents est un des quatre facteurs les plus associés à une moindre qualité du développement des enfants.

Au-delà des soins et de l'alimentation, les parents jouent de multiples rôles auprès du bébé : protection, sociabilité, réponses aux besoins physiologiques, comportementaux et

émotionnels. Les CRP contribuent au processus d'habilitation des parents et au développement de conditions de réussite de la responsabilité de faire cheminer le bébé. Ils favorisent l'empowerment des parents qui signifie que ceux-ci accèdent à un contrôle et une maîtrise plus grande sur leur propre vie et à une participation démocratique plus importante dans la vie de leur communauté, donc une appropriation plus importante de leur pouvoir d'action à l'égard du bien-être des leurs. En effet, les CRP encouragent une plus grande participation des parents aux activités, aux décisions et aux changements qui concernent les tout-petits.

Pour les bébés qui ont la chance de faire un court séjour avec nous!

Le bébé a besoin d'être entouré d'adultes qui sont disponibles, attentifs et sensibles aux signaux qu'il émet. Il a besoin de développer un sentiment de sécurité et d'appartenance à cette collectivité première qu'est la famille. Il a besoin d'attachement et de pouvoir développer ses compétences aux plans social, émotif, physique et cognitif.

Les CRP mettent tout en leur pouvoir pour favoriser une amélioration du développement des enfants et un environnement qui leur soit profitable, autant dans leur famille que dans leur communauté. Les bébés sont au cœur de toutes nos interventions, de tout le déploiement de nos énergies, de toutes nos concertations, de toute notre créativité!

3.1.2 Services à la petite enfance

par Mario Régis, Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal

M. Régis propose une présentation en quatre points :

3.1.2.1 La présentation du regroupement et des centres de la petite enfance (CPE)

« Le Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEÎM) est un organisme sans but lucratif, créé en 1978, qui joue un rôle capital dans les réseaux des services offerts à la petite enfance et dans la défense des intérêts des CPE de Montréal. Sa mission est de promouvoir des services de garde éducatifs, sans but lucratif, de qualité,

diversifiés et accessibles sur tout le territoire de l'île de Montréal. » ¹ Il regroupe actuellement 188 membres, soit 70 % de tous les centres de la petite enfance de l'île.

Un CPE n'est pas qu'un lieu de garde d'enfants. Il est un projet social et éducatif qui privilégie le développement harmonieux de chaque enfant. Les services de garde qui y sont offerts visent à stimuler les habiletés motrices, affectives, sociales et de langage des tout-petits tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux.

Le programme éducatif des CPE est guidé par cinq principes directeurs :

- Chaque enfant est un être unique;
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré;
- L'enfant est le premier agent de son développement;
- L'enfant apprend par le jeu;
- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle.

Pour l'enfant, un CPE est un milieu de vie et non pas un milieu d'intervention. Celui-ci vient apprendre et surtout voir ses amis. Cette distinction est importante non seulement aux yeux des enfants mais aussi auprès des autres acteurs du milieu. Il y a une volonté de mettre en place des cadres de collaboration régionale et des partenariats mais en préservant ce caractère distinctif.

Un CPE demeure un organisme sans but lucratif géré par un conseil d'administration de parents. Ces derniers ont un pouvoir réel dans le processus décisionnel.

Quelques statistiques, au 31 mars 2002

Tableau 3.1 : Places en service de garde régies à Montréal au 31 mars 2002

	<i>En installation</i>	<i>En milieu familial</i>	<i>Total</i>
CPE	17 184	8 387	25 571
Garderie privée conventionnée	12 658	-	12 658
Au Total	29 842	8 387	38 229

(source : Rapport annuel 2001-2002, MFE)

¹ Texte tiré du dépliant du Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal.

Tableau 3.2 : Enfants ayant des besoins spécifiques

	<i>Nombre de CPE</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Pourcentage de CPE²</i>
Déficiences ³	96	235	54,5 %
Psycho-sociaux ⁴	113	380	64,2 %

(source : Portrait des membres 2002, RCPEIM)

3.1.2.2 *Le concept de défavorisation*

« défavorisé signifie privé d'avantages que d'autres possèdent. La situation de défavorisé est donc toujours relative à la situation sociale générale d'une société. Et les avantages desquels ils sont privés ne sont pas seulement économiques. En effet, la pauvreté culturelle, le stress, l'isolement, l'exclusion sociale.... »

Inspiré de madame Ercilia Palacio-Quintin

On est donc tenté d'inclure dans ce concept les enfants suivis par le réseau des services sociaux ainsi que les familles d'immigration récente. Le CPE est souvent le premier lieu d'accueil et peut référer vers d'autres services.

3.1.2.3 *Que font les CPE face à la défavorisation*

- Diminution des ratios (un élément clé dans l'explication de la réussite ou de l'échec)
- Ajout de personnel
- Formation pour le personnel
- « Coaching » par le personnel plus expérimenté
- Embauche de conseillers ou de conseillères pédagogiques
- Libération pour rencontre avec les parents ou d'autres intervenants
- Achat de matériel éducatif
- Activités de stimulation et activités spéciales comme des sorties extérieures
- Etc.

² Le pourcentage est établi sur le total des membres à cette date, soit 176 CPE.

³ Déficiences physiques ou intellectuelles suffisamment démontrées pour que le MFE verse une subvention spécifique au CPE.

⁴ Nous demandons si l'enfant était suivi par un CLSC, un centre jeunesse ou la DPJ. Il est possible qu'il y ait des enfants suivis sans que le CPE ne le sache.

3.1.2.4 *Les enjeux liés à l'intervention auprès des enfants et de leur famille*

Ils sont au nombre de quatre :

- Rétention du personnel dans les CPE situés en milieu défavorisé. Le redressement salarial a un effet pervers car le personnel tend, après avoir acquis de l'expérience, à migrer vers les milieux plus favorisés.
- Formation, perfectionnement et coaching du personnel.
- Réaffirmer la place des parents comme premiers responsables, voire éducateurs, auprès de leurs enfants. Les programmes de formation des éducatrices devraient inclure des cours d'interventions auprès des parents.
- Reconnaître et nommer le rôle des CPE dans les stratégies de prévention. Le milieu est intéressé à travailler en partenariat mais en maintenant une approche axée sur le renforcement des communautés locales, des réseaux sociaux et des compétences des parents et celles des enfants au détriment d'une approche plus clinique où l'enfant problématique est identifié et étiqueté et bénéficie d'une accessibilité privilégiée.

3.1.3 *Période d'échanges*

La majorité des interventions porte sur le problème de la satisfaction au travail. Une recherche, datant d'avant la mise en place des CPE, avançait l'idée que les principaux critères de satisfaction étaient tous liés aux conditions de travail, à l'avancement et à la rémunération. Des motifs qui n'ont plus leur raison d'être aujourd'hui avec la standardisation des conditions de travail à travers le réseau.

La mobilité du personnel vers les milieux plus « faciles », constatée dans les CPE, s'explique-t-elle par cette satisfaction au travail ? Il serait intéressant d'entreprendre une recherche auprès du personnel oeuvrant dans les milieux défavorisés sur les facteurs de satisfaction. Une recherche qui viserait à saisir l'étincelle chez ces gens et comprendre leurs facteurs de motivation. Pourquoi aiment-ils travailler dans un univers difficile ? Quelles sont leurs aspirations ? Comment définissent-ils un travail efficace ? Des réponses qui seraient utiles pour développer et stimuler le goût de travailler avec les enfants des milieux

vulnérables. Pour ce, il faut diversifier les outils de recherche et aller au-delà du simple questionnaire.

Un projet réalisé par la Fondation Chagnon en collaboration avec les CPE a démontré que la satisfaction des éducatrices vient beaucoup de la formation continue où la question des compétences est étroitement liée au sentiment d'aider l'enfant et d'impliquer la famille.

Lors de cette période d'échanges, une question a également porté sur les services dans les centres de périnatalité à savoir s'il y a une standardisation de ceux-ci à travers le réseau. Un canevas de base existe pour tous les centres, mais s'y ajoutent d'autres services répondant à l'initiative du milieu, intervenants ou parents. Par contre, ces particularités locales finissent par se ressembler d'un centre à l'autre.

3.2 Logement et pauvreté

par Marcellin Hudon, AGRTQ et Marie Bouchard, UQÀM

Titre de la présentation

Le logement communautaire : frein à l'exclusion et passerelle à l'insertion sociale

Marie Bouchard UQÀM, Marcellin Hudon AGRTQ, Dahlia Namian ARUC-ÉS

3.2.1 Logement et pauvreté

Le logement comme facteur déterminant de la santé et du bien-être

« Le logement constitue, avec l'emploi et l'éducation, l'un des trois déterminants majeurs de l'état de la santé et du bien-être des individus et des familles ».

(Québec, Politique de la santé et du bien être des individus et des familles, 1992)

Le taux d'effort en 2001

- Plus de 17,6 % des ménages locataires au Québec consacrent plus de 50 % de leur revenu au loyer;
- 30,6 % des ménages québécois paient plus de 30 % de leur revenu en loyer;
- Quand une femme est le principal soutien financier d'un ménage, elle a de plus fortes probabilités de consacrer un pourcentage disproportionné de son revenu en loyer.

(FRAPRU, 2003)

Conditions du logement et dégradation des conditions de vie :

- Payer plus de 50 % de son revenu en logement veut dire couper dans d'autres besoins de base, comme l'alimentation. (Mc All, 2003)
- L'insécurité alimentaire entraîne des problèmes de santé mentale : stress, angoisse. (Ordre professionnel des diététistes, 1996)
- Les logements en mauvaises conditions entraînent des problèmes de santé physique, notamment pour les enfants. (Chisholm, 2002)

Itinérance

- Un accroissement quantitatif : de 1980 à 1998 à Montréal, on passe de 15,000 à 28,214 personnes itinérantes;
 - Une diversification des caractéristiques des personnes itinérantes : + de jeunes et de femmes;
 - L'aggravation des problèmes associés à l'itinérance : sida, violence, suicide.
- (Laberge et Roy, 2001)

3.2.2 L'intervention en logement communautaire*Quartier en déclin*

- Propriétaires non-résidents
- Qualité des logements à la baisse
- Loyers à la hausse et/ou taudis « chers »
- Hausse de la criminalité – sentiment d'insécurité
- Commerces de proximité périssent
- Hausse du décrochage scolaire
- Sentiment généralisé d'impuissance

Rénover le cadre social et bâti

- Stabiliser la population résidente
- Contrôler l'habitat
- Améliorer la qualité des logements
- Diminuer et stabiliser le loyer
- Améliorer et augmenter les relations de quartier (communauté)
- Favoriser une migration positive (mixité)

De moyens

APPROPRIATION

Un parc de logements à propriété collective : coops et osbl

- rénover les logements les plus vétustes
- augmenter le parc de logements de qualité à loyer abordable

PARTICIPATION

Des résidants à leur coop/osbl

De la communauté dans l'établissement des priorités

Une méthode

- Approche formative dans l'action
 - Accompagnement des locataires/membres :
 - ceux-ci décident!
 - à toutes les étapes de la réalisation :
- de l'identification des besoins jusqu'à l'occupation**

Des résultats

<p>1 200 coopératives → 23 000 logements 20% de familles monoparentales revenus moyen de 24 300 \$ => taux d'effort de 26 % 800 OSBL → 25 000 logements santé mentale, déficience intellectuelle, etc</p>
--

<p>2 programmes : AccèsLogis + Logement abordable Québec</p> <p>Mixité de financement : résidants : hypothèque + opérations annuelles gouvernement : à la réalisation milieu : à la réalisation</p>

3.2.3 Impacts du logement communautaire sur les individus et les familles

Qualité de vie dans les logements communautaires

- 90 % satisfaits à Pointe-St-Charles (Boivin et Humphrey, 1999)
- 94 % satisfaits dans Hochelaga-Maisonneuve (Morin, Bouchard, Frohn, 2003)
- 233 % d'augmentation de la satisfaction du niveau de vie (Jetté et al., 1998)

« le bien-être perçu et la satisfaction ne sont pas reliés aux conditions objectives du logement » (Dorvil et al., 200; Mercier, 1994)

Le rapport « à soi »

- développement de l'individualité (Dorvil et al., 2001; Morin et Dansereau, 1990)
- autonomie et sentiment d'appartenance des enfants (Chisholm, 2002)
- filet de sécurité émotionnel et physique
- tolérance du milieu aux problèmes de santé mentale (Dorvil et al., 2001)
- apprentissages d'habiletés sociales ou fonctionnelles (Bouchard et Gagnon, 1998; Dorvil et al., 2001)

Avoir un « chez soi »

- droit à l'intimité (Jetté et al., 1998)
- assumer des rôles normaux (Jetté et al., 1998; Ducharme, 2000; Dorvil et al., 2001)
- élément stabilisateur des trajectoires problématiques (Charbonneau et al., 2003)
- autonomie, coopération, respect (Charbonneau et Molgat, 2003)
- sécurité (tous)

Un espace relationnel

- favorise les liens faibles, la reconnaissance de l'un par l'autre (Henning et Lieberg, 1996)
- brise l'isolement, favorise l'entraide, la confiance, crée un sentiment d'appartenance envers les résidants et le quartier (Bernèche et al., 1997; Boivin et Humphrey, 1999; Charbonneau et al., 2003; Jetté et al., 1998; OMHMN, 2000; Dorvil et al., 2001; Morin, Bouchard, Frohn, 2003)
- complicité, relations d'amitié et liens privilégiés (Dorvil et al., 2001; Jetté et al., 1998)

Développement des capacités

- sécurité nécessaire à l'autonomie (Dorvil et al., 2001)
- sentiment de responsabilité du logement et de l'immeuble: *psychological ownership* (Bernèche et al, 1997; Bouchard et Gagnon, 1998; Vandewalle et al., 1995)
- implication dans le milieu environnant (FOHM, 1991)
- apprentissages d'habileté sociales ou fonctionnelles (Bouchard et Gagnon, 1998; Dorvil et al., 2001)

3.2.4 Conclusion

Le logement communautaire c'est :

- | | |
|--|---|
| • une réponse à la demande sociale | ▶▶ brique + cadre de vie |
| • des effets structurants et à long terme sur les personnes et les milieux | ▶▶ animation sociale et groupes habilitants |
| • des impacts durables sur les familles, les femmes, les enfants | ▶▶ santé, sécurité, alimentation lien social |

3.2.5 Période d'échanges

Deux enjeux majeurs concernent le milieu du logement communautaire. D'une part la reconnaissance d'un milieu de vie et, d'autre part, l'établissement d'une gouvernance à logique plurielle.

Trop souvent, le logement collectif n'est vu qu'à travers la « *brique et le ciment* » ou qu'à partir de sa plus simple expression, un toit. Cette vision est d'autant plus présente aujourd'hui considérant la pénurie de logements et le financement qui n'en priorise que la construction. Pourtant, se crée autour de ce bâti un milieu de vie où émergent d'autres projets — cuisines collectives, jardins communautaires, etc. —, lesquels interpellent le milieu communautaire environnant — animation communautaire, intervenants, etc. — et nécessitent un investissement bénévole important. Ce milieu de vie, possible par le biais de l'économie sociale, est une valeur ajoutée à ces projets de logement collectif et il devient impératif d'en documenter les tenants et les aboutissants. Mentionnons que d'autres milieux s'inspirent de ces initiatives communautaires et importent ses idées.

Le logement locatif est donc composé de deux mondes, celui de la « brique » et celui du « communautaire ». Dans les démarches de recherche de financement cette bipolarité se vit difficilement, forçant le milieu à butiner d'un ministère à l'autre, d'un service à l'autre et d'un programme à l'autre. En découle une série de situations ou de négociations constantes. Par ailleurs, il est difficile d'arrimer plusieurs ministères vers un projet commun étant donné des logiques d'action différentes. D'où l'importance de trouver des mécanismes de communicabilité plus larges, pas seulement entre les ministères, et de développer une approche intégrée.

« L'intersectorialité » ne suppose pas uniquement l'addition de différents secteurs mais plutôt des pratiques globales de gouvernance et des logiques d'action croisées. La mixité est essentielle pour développer des projets de logements collectifs qui doivent passer par des gouvernances de logique plurielle.

3.3 Les cuisines collectives *par Lucie Fréchette, UQO*

Lucie Fréchette a préféré entretenir la salle sur la contribution de la recherche dans le soutien aux initiatives communautaires. Les cuisines collectives ont plutôt fait l'objet d'un petit exposé par Germaine Chevrier du Regroupement des cuisines collectives du Québec, à travers la remise de divers documents.

3.3.1 Intervention de Lucie Fréchette

Selon Lucie Fréchette, la recherche permet :

- d'étudier les facteurs de réussite et de faire apparaître les conditions de succès;
- d'évaluer la réussite d'un ensemble d'objectifs cachés;
- de nommer les dessous des initiatives communautaires et en modifier la perception;
- d'améliorer les connaissances et subséquemment, le travail sur le terrain;
- d'expérimenter, de documenter et de mesurer les bonnes idées qui émergent du milieu;
- de documenter la réalité;
- de faire progresser les informations;
- d'évaluer et surtout d'analyser à partir d'une échelle locale, régionale, nationale et sectorielle;
- de changer l'environnement car elle fournit des assises pour discuter;
- de saisir globalement les phénomènes en travaillant en partenariat avec les réseaux.

3.3.2 *Les cuisines collectives*⁵

Au Québec, les cuisines collectives ont vu le jour en 1985 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Elles sont nées de la débrouillardise de deux sœurs et d'une amie qui se réunissaient régulièrement pour planifier et cuisiner leurs recettes, tout en partageant les coûts.

Le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) est né en 1990. Il est un organisme sans but lucratif qui vise l'émergence et la consolidation des cuisines collectives au Québec. Actuellement, sont comptées plus de 500 cuisines collectives au Québec. Les cuisines membres s'engagent à respecter ces valeurs et principes :

- *Le respect de la personne : la dignité*
- *L'autonomie : la prise en charge*
- *La démocratie*
- *La solidarité*
- *L'équité et la justice sociale.*

Les cuisines collectives sont des ressources communautaires autonomes qui se développent dans un milieu afin de répondre à des besoins quotidiens. Cette initiative permet aux participants(es) de se créer un lieu d'appartenance, un réseau d'éducation populaire et d'actions collectives. Elles contribuent également au développement socio-économique, à l'augmentation du pouvoir d'achat et, par le fait même, à l'amélioration de la santé physique, mentale, sociale et spirituelle des participants(es).

Mais une cuisine collective c'est d'abord un groupe de quatre à cinq personnes qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences pour confectionner des plats sains, appétissants et économiques qu'elles rapportent à la maison. Les participants(es) planifient ensemble des recettes, dressent la liste d'épicerie et font les achats et ce, en fonction d'une planification budgétaire. Ensuite, elles concoctent collectivement leurs mets en se

⁵ Les textes sont tirés du dépliant « *La cuisine collective... c'est plus que de la cuisine* » et de la section 4 du Rapport synthèse, *De la sécurité alimentaire au développement social — Les effets des pratiques alternatives dans les régions du Québec, 1999-2000*, Joël Rouffignat, Lise Dubois, Jean-Panet Raymond, Patricia Lamontagne, Sylvie Cameron et Manon Girard, novembre 2001.

départageant les tâches. La contribution des participants(es) est calculée en « portion » laquelle varie généralement autour de 1\$.

En plus des bons repas... les cuisines collectives permettent de :

- *Briser l'isolement;*
- *Construire la confiance en soi;*
- *Encourager les initiatives;*
- *Valoriser l'autonomie et la prise en charge;*
- *Valoriser, acquérir et partager des connaissances;*
- *Expérimenter des projets de travail;*
- *Construire un réseau d'entraide;*
- *Etc.*

Les cuisines collectives ont donc un impact sur les personnes et les familles mais aussi sur les groupes communautaires et les collectivités. C'est par le renforcement du potentiel des individus (empowerment individuel) que constitue la clé des impacts sur les participants et de leur implication dans d'autres groupes sociaux, actions et projets du milieu. Au près des collectivités, c'est par le trébuchement des liens qu'elles établissent avec les différents partenaires communautaires, publics et privés. Elles ont la capacité de sensibiliser et de réunir les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, de l'emploi, du développement, de l'éducation et du monde municipal.

3.3.3 Période d'échanges

La période d'échanges s'est déroulée sous forme de « questions / réponses ».

Où sont les cuisines ?

Certaines cuisines collectives s'activent dans les cuisines personnelles des participantes. Mais la plupart sont situées dans les organismes communautaires qui mettent à la disposition du groupe une cuisine. Cependant, les organismes communautaires ayant pour mission de développer les cuisines collectives comptent plusieurs points de services — sous-sol d'églises, centre d'action communautaire, CLSC, HLM, etc.

Quels sont les liens avec les CLSC ?

Rappelons qu'une cuisine collective ne fonctionne que si elle est entourée d'un réseau et de partenaires. Le CLSC est souvent un de ceux-ci. Il peut, par exemple, offrir l'aide d'une nutritionniste.

L'approche est-elle la même pour toutes les cuisines collectives ?

Étant donné qu'une cuisine collective est d'abord une initiative individuelle, chacune porte donc des « couleurs » différentes. Par contre, le Regroupement a mis en place cinq valeurs de base que doivent respecter ses membres. La diffusion de cette philosophie, notamment par la formation, est un des défis du Regroupement.

Comment rejoindre toutes les cuisines collectives existantes ?

Par un travail de promotion. Le Regroupement est conscient de ne pas toutes les rejoindre, notamment celles évoluant dans des communautés fermées (ex. communauté autochtone).

Quelles sont les conditions d'adhésion ?

Il existe trois types de membres : les groupes de cuisine collective, les organisations de groupes de cuisines collectives et les personnes, groupes ou organisations sensibles à la cause. Les groupes intéressés doivent remplir un formulaire et défrayer 5\$ par cuisine... le coût ne devant pas avoir l'effet d'une barrière à l'entrée. Les représentants des cuisines collectives et des organisations de groupes de cuisine ont un droit de vote à l'Assemblée générale mais pas les membres affiliés à la cause.

Cette période d'échanges se termine par une anecdote de chercheur. Selon les participantes des cuisines collectives, celles-ci produisent de la confiance en soi, un apprentissage et des liens sociaux. Mais souvent, est oubliée la mention que les cuisines collectives produisent également de la nourriture.

3.4 Le milieu associatif du loisir

par Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

L'intervention de Sonia Vaillancourt est divisée en quatre parties :

1. Brève présentation du Conseil québécois du loisir (CQL) et du milieu associatif
2. Rôle et contribution du loisir au développement social

3. Interventions et potentiel du milieu associatif en loisir
4. Identification de certains enjeux pour maximiser le potentiel du milieu associatif en loisir au développement social et plus particulièrement à l'insertion sociale

3.4.1 Brève présentation du CQL

Le CQL est un organisme sans but lucratif. Sa mission est de promouvoir les bienfaits du loisir. Il regroupe et représente la concertation de 50 organismes intervenants à l'échelle nationale au Québec. Par extension, le CQL représente l'ensemble du réseau composé par les effectifs de ses membres : soit environ 130 organisations régionales, 5 000 clubs locaux et plus d'un million d'utilisateurs et ce, de toutes les régions du Québec.

3.4.2 Rôle et contribution du loisir au développement social

Le catalogue des bienfaits du loisir, Association canadienne des loisirs et des parcs

Le Catalogue des bienfaits du loisir présente des exemples de bienfaits et de retombées positives liés notamment à :

- la santé
- la qualité de vie
- contribution à bâtir des familles fortes et des communautés en santé
- sources d'activités économiques
- au développement équilibré de la personne
- la réduction des comportements antisociaux
- payez tout de suite ou payez plus, plus tard !
- survie écologique.

Des exemples :

La qualité de vie

Des études sur le potentiel des loisirs pour l'affirmation de soi démontrent le puissant effet de ceux-ci sur le concept de soi. Les activités librement choisies ou librement faites sont les plus aptes à promouvoir l'affirmation de soi. Les résultats d'autres recherches indiquent que seuls les sujets qui percevaient leur activité comme librement choisie ont intégré de nouvelles images d'identité dans l'idée qu'ils se faisaient d'eux-mêmes. (p.68)

Contribution à bâtir des familles fortes et des communautés en santé

Le loisir a une capacité unique de développer des rapports sains et cohésifs tant entre époux qu'entre parents et enfants. (p.111)

Payez tout de suite ou payez plus, plus tard !

Les loisirs appuient les familles et réduisent les coûts des interventions des services sociaux et de placement en famille d'accueil. (p. xv)

Les vacances facteur d'insertion sociale, Conseil national du Tourisme, France

Comportement face aux vacances pour ceux qui ne sont jamais partis en vacances (p. 50) :

- le premier s'est fait à partir d'un contact avec une personne des services sociaux ou d'un organisme communautaire
- les personnes n'ont aucune information sur les possibilités de prendre et d'organiser des vacances
- elles manquent de mobilité et d'autonomie à cause d'un phénomène d'enlèvement dans la vie quotidienne
- elles ressentent de l'angoisse de l'inconnu, la peur de partir, la crainte de ne pas pouvoir communiquer
- elles ne disposent pas de véhicule personnel
- incapacité à prévoir un budget et à le gérer

Les effets positifs pour les vacanciers (p. 65)

- partir c'est être comme les autres
- la rupture avec le quotidien : construire un projet
- partir, c'est retrouver sa dignité et donner un sens à sa vie
- un effet de levier pour repartir dans la vie
- un temps de découverte et d'ouverture
- la découverte et la rencontre des autres et de leur univers

Les vacances : un moment de mixité sociale (p. 70)

Facteur de brassage et de cohésion sociale, les vacances contribuent à rétablir des liens sociaux : elles facilitent la sortie du ghetto et des situations de rejet. Les sentiments d'inégalité et d'injustice sont atténués ainsi que quelques processus d'exclusion.

Les vacances peuvent occuper une place particulière dans un parcours d'insertion. Toutefois, cela implique une aide financière, une organisation du temps et un accompagnement.

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Énoncé de politique, Québec, 2002

Première orientation : Prévenir : favoriser le développement du potentiel des personnes (p.24)

Le développement des compétences et du potentiel des individus a son point de départ dans la famille. Il se poursuit dans les services à la petite enfance; dans les écoles et dans les activités parascolaire et communautaire, dans les loisirs et les sports, lesquels ont une incidence directe sur la socialisation et la consolidation de la vie familiale, par le contact avec la culture, par l'accès aux technologies de l'information et de la communication et par la formation de toute nature....

Troisième orientation : Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail

L'économie sociale (p. 41). Le tourisme social : une formule vacances-famille qui permet aux familles démunies de bénéficier d'accès de séjour en région (p. 46)

Quatrième axe : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société (p. 50)

Lien avec les politiques gouvernementales *La jeunesse au cœur du Québec et L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social*, politiques dans lesquelles le rôle du loisir et du milieu associatif est reconnu.

3.4.3 Intervention et potentiel du milieu associatif du loisir au développement social

L'impact sur la vie familiale, de l'action communautaire réalisée au sein du Mouvement québécois des camps familiaux — Rapport d'évaluation

Portrait (p. 4). Les vacanciers sont originaires de la région métropolitaine de Montréal, sont accompagnés d'enfants, sont des femmes âgées de 30 à 49 ans, sont en couple, ont deux enfants et plus même si 42 % vivent sans conjoint. La majorité a aussi une scolarité de

niveau secondaire ou collégial; elle est sur le marché du travail et elle a un revenu familial annuel qui se situe en dessous de la moyenne québécoise.

L'action communautaire du Mouvement québécois des camps familiaux. (MQCF) (p. 5). La possibilité offerte par le réseau du MQCF est de leur permettre d'effectuer un séjour de vacances familiales à moindre coût à l'extérieur du domicile. Ceci est l'occasion par excellence pour ces familles, voire la seule occasion annuelle, de rompre la chaîne sans fin des difficultés quotidiennes, en étant au moins momentanément soulagées des principales pressions qui s'exercent sur elles le reste de l'année.

Résumé (p. 1-2). La recherche a permis d'étudier l'impact sur la vie familiale de familles à revenus modestes, de l'action communautaire qui se réalise au sein du Mouvement québécois des camps familiaux (MQCF). Elle visait à estimer l'importance pour la qualité de la vie familiale, du séjour de vacances sur ces sites (22 sites de séjour de vacances) pour les familles à revenus modestes et à discerner les retombées significatives sur ces familles, de leur intégration dans les groupes de départ en vacances ou dans les corporations gestionnaires de camps.

La question. Sous quels angles et jusqu'à quel point la vie familiale de familles à revenus modestes est-elle favorisée : a) par le séjour en vacances familiales sur les sites et b) par la participation aux groupes de départ ou aux corporations gestionnaires ?

Les indicateurs d'impacts retenus ont été les suivants : (i) ce que les membres des familles constatent comme amélioration de leur vie familiale; (ii) les relations de cause à effet, établies par les membres de la famille entre le séjour en vacances ou l'implication dans un groupe d'appartenance et les améliorations constatées; (iii) la durée anticipée ou réelle de ces améliorations, telle qu'estimée par les membres des familles.

Selon les résultats obtenus, **la vie familiale est favorisée sous plusieurs angles pendant le séjour de vacances au camp.** Au premier chef, la relation parent-enfant, la vie de couple et un aspect individuel, soit l'état global des membres de la famille pris séparément, se trouvent améliorés. Puis, sur un **deuxième plan**, les améliorations se font ressentir sur l'exercice de la discipline parentale envers l'enfant et sur un autre aspect individuel, soit le développement social et les apprentissages effectués par les enfants pris séparément. Au

troisième rang des améliorations identifiées; celui des relations interpersonnelles entre les adultes et entre les enfants de familles différentes. Au **quatrième rang** des améliorations de la communication et de l'écoute de l'enfant par les parents, de la connaissance de modèles parentaux diversifiés et, encore sur le plan individuel, la facilitation de l'intégration sociale de personnes appartenant à des groupes particuliers (exemple : ethnies minoritaires ou individus intellectuellement handicapés). Le **cinquième rang** est occupé par un aspect plus interindividuel, celui de l'entraide entre les adultes et entre les enfants de familles différentes.

L'impact de l'appartenance à un regroupement. Sur le plan individuel ou inter individuel, cette appartenance brise l'isolement, promeut les relations interpersonnelles, l'estime de soi et l'entraide. Elle favorise la vie familiale. En conséquence, l'impact sur la vie familiale des familles à revenus modestes, de l'action communautaire au sein du MQCF est positif et significatif.

Association des camps du Québec (ACQ)

L'ACQ regroupe 34 camps qui offrent un programme d'accessibilité financière où le coût du séjour est établi en fonction du revenu familial (Répertoire 2003 p 28). Il y a également 39 camps spécialisés dans l'accueil de personnes handicapées ou ayant une déficience.

Tous les camps accueillent ces jeunes en réinsertion sociale dans des proportions variables. Par la réalisation d'un séjour de vacances, ces camps favorisent leur développement en leur procurant une expérience d'intégration avec un encadrement approprié.

À propos de la spécificité des centres communautaires de loisir par Lucie Fréchette

Un élément du contexte de la recherche (p. 2)

Cerner la contribution spécifique de l'action communautaire de loisir en identifiant la part du loisir dans leur action et en clarifiant la nature spécifique de l'action communautaire.

Quatre éléments du mandat :

- 1) Établir le portrait des centres communautaires de loisir au Québec
- 2) Identifier les champs de pratique des centres communautaires de loisir
- 3) Définir et décrire la réalité loisir propre aux centres communautaires de loisir
- 4) Identifier les éléments à

partir desquels le Secrétariat au loisir et au sport (SLS) pourra élaborer des outils d'analyse qui permettront d'accorder un financement équitable aux centres communautaires de loisir.

Le détail de quelques mandats :

Identifier les champs de pratique des centres communautaires de loisir (CCL) (p. 11).

L'accessibilité aux activités de loisir. L'offre de loisir tient compte du facteur accessibilité au loisir. La programmation du CCR St-Jean Baptiste résume bien à elle seule ce qu'on entend, en général, par accessibilité en précisant que le centre fait des prix familiaux, des prix accessibles à tous, qu'il facilite l'intégration aux activités pour les personnes handicapées et que la programmation cible les 3 à 99 ans. Concernant les vacances (p. 12) : Les séjours le plus souvent hebdomadaires profitent à des familles de toutes conditions et les CCL font un effort particulier pour insérer dans les groupes des familles qui n'auraient pas les moyens de se payer des vacances. Les camps de vacances sont un plus pour les familles de milieu urbain dont les enfants découvrent la nature sous un angle qu'ils n'avaient souvent pas même imaginé.

Définir et décrire la réalité « loisir » propre aux centres communautaires de loisir.

Un condensé des constats (p. 22). 1) La spécificité communautaire des CCL passe par une représentation du loisir, non seulement dans sa valeur récréative mais comme un moyen de développement social. Ce cadre conceptuel influence les orientations, les pratiques d'animation, la programmation, les modalités de gestion et la formation du personnel. 2) La spécificité communautaire des CCL passe par la façon dont sont animées les activités de loisir. Une approche centrée sur la réponse à des besoins, la responsabilisation des participants, le développement ou l'activation de réseaux sociaux, le développement de l'entraide et l'expérimentation de la réussite. Une intervention misant sur l'*empowerment* défini comme l'élargissement du pouvoir d'agir des participants. 3) La spécificité communautaire des CCL s'adapte à l'évolution des problèmes sociaux. L'action des CCL adhère à des pratiques visant le développement des jeunes et de la famille, la réduction de la précarité et de

l'exclusion sociale et à des pratiques de vitalisation du cycle positif de changement social dans les quartiers.

La fréquentation des CCL par les gens sans emploi à court ou à long terme est un antidote à l'isolement social et un facteur favorisant la réinsertion socioprofessionnelle en raison de la présence autour de soi d'un réseau social. De plus, les gens affectés par le chômage et l'appauvrissement sont à risque de développer un sentiment de honte accentué par la fréquentation de milieux institutionnels ou communautaires où ils sont identifiés à leurs difficultés (centre d'emploi, centre d'aide aux chômeurs, aide sociale, etc). La fréquentation du centre de loisirs ne vous affuble d'aucun stigmat. (p. 31)

L'action des CCL affiche une forte compatibilité avec les stratégies pour agir sur les déterminants de la santé énoncés dans la Politique de la santé et du bien-être du Gouvernement du Québec (1992). De nombreux exemples existent de projets et d'activités étroitement associés aux stratégies de la Politique que sont : 1) Renforcer le potentiel des personnes 2) Soutenir les milieux de vie et créer des environnements sains et sécuritaires 3) Améliorer les conditions de vie 4) Agir pour et avec les groupes vulnérables.

3.4.4 *Enjeux pour maximiser le potentiel du milieu associatif en loisir au développement social*

Citation de Lucie Fréchette, conférence Forum québécois du loisir (1999) :

Les organisations de loisir s'inscrivant dans un courant associant le loisir à la prévention sociale ont besoin d'être reconnues pour leur valeur préventive. La situation optimale est encore loin d'être atteinte. La contribution des loisirs à la prévention sociale est encore trop peu reconnue par le secteur communautaire dans le domaine de la santé et des services sociaux. En terme de reconnaissance par les pouvoirs publics, la situation n'est pas plus enviable.

Accessibilité

Financière : les interventions dans le sens de pouvoir offrir un coût de l'activité en fonction de la capacité de payer des personnes. Programmes existants au MQCF, à l'ACQ et dans plusieurs organismes.

Formation : Lors d'un Séminaire sur l'emploi dans les entreprises d'économie sociale dans le secteur du loisir et du tourisme social tenu le 4 avril 2003, Jocelyne Nadeau de la

Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) soulignait : *Les changements sociaux au niveau des familles ont engendré des bouleversements dans les tâches des animateurs et suscité des questionnements sur leur rôle. Sont-il des intervenants sociaux ou des animateurs ? Ils se retrouvent avec des responsabilités supplémentaires dont celles, par exemple, de médiation, de gestion des mauvais comportements, etc.* Ce constat sur la nécessité d'une formation spécifique et des ressources adéquates est partagé entre autres par l'ACQ, le MQCF et d'autres organismes.

Accompagnement : En référence à l'intervention du MQCF par le biais des groupes familiaux qui soutiennent tout au long de l'année la préparation du départ en vacances, il appert que ces ressources contribuent, et dans certains cas sont essentielles, pour assurer une expérience positive.

Infrastructures : La disponibilité de sites de pratique d'activités de loisir de plein air et de vacances orientées vers l'accessibilité sont développés et gérés par des organismes d'économie sociale. Ce patrimoine collectif a besoin de ressources pérennes pour assurer les travaux de rénovation, de mise aux normes et de développement. (Études et projets disponibles)

Projet : A l'instar de mesures mises en place pour favoriser l'accès au loisir et le départ en vacances notamment de la formule des chèques-vacances en France (1982) et en Suisse (1939), le CQL en collaboration avec des partenaires, réalise une étude de faisabilité pour la mise en place de la Carte vacances au Québec.

Références

- Association canadienne des loisirs et des parcs, *Le catalogue des bienfaits*, 1998, 246 pages.
- Association des camps du Québec, Répertoire 2003.
- Bureau international du tourisme social, *Déclaration de Montréal, Pour une vision humaniste et sociale du tourisme*, Montréal 1996.
- Bureau international du tourisme social-Amériques, *Actes du colloque Chèque-vacances au Québec*, 15 et 16 mai 2000, 25 pages.
- Conseil national du tourisme, *Les vacances facteur d'insertion sociale*, France, 1998, 125 pages.

- Conseil québécois du loisir, *Le loisir d'agir ensemble en action communautaire autonome*, mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur la proposition de politique *Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*, juillet 2000, 22 pages.
- Conseil québécois du loisir, *La référence en loisir*, Répertoire 2003.
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, *Programme Engagement Jeunesse 2003-2004*.
- Fréchette, Lucie, *À propos de la spécificité des centres communautaires de loisir*, Géris-UQAH, 31 octobre 2000, 51pages.
- Fréchette, Lucie, *Loisir, développement communautaire et citoyenneté, conférence Forum québécois du loisir*, 15 octobre 1999
- Gaudreau Louise, Jolin Louis, Buissonnet-Verger Geneviève, *L'impact, sur la vie familiale, de l'action communautaire réalisée au sein du Mouvement québécois des camps familiaux – Rapport d'évaluation*, Université du Québec à Montréal, 1999, 58 pages.
- Huot, Geneviève sous la direction de Louis Jolin, Michel Nolin, Sonia Vaillancourt, *Les entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social, Synthèse du séminaire du 23 octobre 2001*, 53 pages.
- Marsan, Jean-Sébastien, Partir sortir, Le droit aux vacances, *in Recto-Verso*, no 291, juillet/août 2001.
- Proulx, Luce, Rouleau, Jocelyne, sous la direction de Louis Jolin, Michel Nolin, Sonia Vaillancourt, *L'emploi dans les entreprises d'économie sociale dans le secteur du loisir et tourisme social*, août 2003 (à paraître).
- World Leisure, *La Charte pour le loisir* (1970).

3.4.5 Période d'échanges

Le loisir, incluant les vacances, est trop souvent vu comme une simple source de plaisir. Pourtant, il contribue de façon significative à la prévention de comportements « hors normes » et au développement social des individus et de leur qualité de vie. Il est un moment de ressourcement... un besoin qui n'émane pas exclusivement du travail. C'est un milieu qui a un potentiel d'action très large offrant des bienfaits pour tout le monde. Se réalisant dans un contexte autre que le quotidien, le loisir et les vacances sont des moments, voire des interstices dans la vie des gens, où les chicanes et les négociations sont rares. Les vacances notamment consolident les liens familiaux en favorisant l'exercice d'activités conjointes entre parents et enfants... les deux parties n'en sont que plus heureux. Il est donc important de réhabiliter les fonctions sociales du loisir.

Dans le milieu de l'action communautaire, les organisations de loisir se distinguent sur deux points majeurs. D'une part, elles interpellent les gens sur la base de leurs intérêts et

non de leurs problèmes ou de leurs différences et, d'autre part, les hommes y sont plus nombreux, favorisant la représentation du modèle masculin.

Les ressources sont aussi limitées dans le milieu du loisir. L'engagement des bénévoles est extrêmement important mais nécessite un encadrement et un soutien afin de stimuler et garder l'intérêt de ces gens. Les levées de fonds ne sont pas suffisantes. Et, à défaut de se répéter, les ministères fonctionnent séparément avec des logiques d'action différentes. Autrement dit, personne n'a de l'argent. Parallèlement, il n'existe pas de plan de travail intégré ou de synergie entre les organisations. Au contraire, les préjugés qu'entretiennent celles-ci les unes par rapport aux autres freinent la mise en place de vraies alliances. Il faut donc mettre en place des passerelles entre les organisations et créer des alliances sur un territoire. Et cette synergie passe par la représentation qu'on se fait du travail des autres.

4. La coordination des interventions et la mesure des incidences

4.1 Gouvernance territoriale communautaire

par Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

La gouvernance territoriale communautaire est un sujet d'actualité et fondamentale pour le développement économique de la société québécoise. D'actualité, étant donné l'échec des grandes structures et des programmes « mur à mur ». Il a été démontré que le « *one size fit all* » n'engendre que de faibles bénéfices économiques.

Également, persiste encore le débat entre le développement économique et le développement social qui, pourtant, ne doivent pas être vus séparément. Au contraire, dans les stratégies de lutte à la pauvreté, l'intégration des composantes économique, sociale et culturelle, dans une démarche de développement commune, change la donne. Plutôt que de ne regarder que les coûts versus les bénéfices, une vision que tendent à avoir les gouvernements actuels, il faut voir « *l'enfant dans l'ensemble de la communauté.* »

Le Québec jouit d'une richesse très importante, la mobilisation. Les acteurs au niveau local sont proactifs et de nombreuses tables de concertation communautaires et autres regroupements sectoriels existent.

Malgré l'absence d'un modèle formel de gouvernance territoriale dans la lutte contre la pauvreté, quatre principes définissent « une bonne gouvernance » :

1) L'empowerment collectif

Cette approche est fondamentale. Il s'agit d'assurer la capacité interne d'une communauté à se développer et suppose le développement et le partage de compétences collectives : une approche conditionnelle à un changement de culture et des façons de faire au sein d'une communauté. À travers l'empowerment on retrouve :

- a. Un leadership organisationnel reconnu, partagé et transparent;
- b. L'accès à des outils structurants pour agir collectivement;
- c. Une autonomie dans le processus décisionnel où les gens sont en mesure de faire des arbitrages et assumer des choix collectivement.

Il n'y a pas de raccourci ni de solutions rapides à la gouvernance territoriale et celle-ci ne doit pas être imposée de l'extérieur et sujette à des compromis. Il existe, chez les bailleurs de fonds, une difficulté de la « comprendre » et de la « vivre » étant souvent convaincus de détenir « la » solution et de pouvoir imposer des échéanciers et des arbitrages... ce qui constitue un enjeu important.

La question d'une bonne gouvernance s'appuie sur une bonne connaissance, concrète et évolutive, du milieu. Le leadership doit saisir la complexité des réalités et leur évolution. Seule l'implication de tout le monde collectivement permet cette compréhension. Et surtout, il faut éviter de trop se fier à des spécialistes, une propension qu'ont les bailleurs de fonds.

2) La créativité, de l'innovation et la capacité de rassembler

3) Un multipartenariat

Pour avoir une connaissance large et développer des compétences collectives, il importe de définir un lieu où une multitude d'acteurs, voire partenaires, sont impliqués dans le processus. Corrélativement, cette réunion est favorable aux changements des comportements, des pratiques et des perceptions. Cependant, de tels projets sont difficiles à financer pour les bailleurs de fonds.

4) Une interface entre le territoire et les approches sectorielles

Il importe de s'emparer de l'ensemble de l'expertise émanant de tous les secteurs. Un objectif conditionnel à une bonne circulation et diffusion de l'information.

4.1.1 Période d'échanges

À la gouvernance territoriale, se pose la question des défis opérationnels. Comment développer une telle gouvernance sans épuiser tout le monde ? Comment développer des capacités structurantes intra-secteur et inter-secteur ?

Les acteurs sont fréquemment appelés à siéger à des tables de concertation desquelles peu de résultats concrets ni de preuves d'innovation n'émergent. Trop souvent, la concertation est imposée plutôt qu'initiée par le milieu : une situation qui suppose d'une part, « une

concertation pour une concertation » et, d'autre part, une participation obligatoire des acteurs plutôt que volontaire et d'intérêts. L'autre erreur est d'entrevoir la concertation comme une « fin » et non comme un « moyen ». Seule une concertation visant l'action et des résultats, voire un empowerment, est stratégique... mais elle ne sous-tend pas une gouvernance territoriale. Elle est plutôt un outil, à moyen terme, de mobilisation et de changement.

Pour tendre vers une gouvernance territoriale, il faut innover dans les processus et les façons de faire. Mais deux défis guettent la gouvernance : l'argent et le temps. Dans le premier cas, les problèmes de financement des projets de gouvernance découlent d'une part, du fait que celle-ci ne se mesure pas par du « concret » et, d'autre part, d'une tendance, dans les organisations, de financer « *le pire du pire* ». En second lieu, la gouvernance territoriale suppose une vision à long terme et doit se construire lentement, d'abord par l'échange d'information entre chaque constituant et ensuite, par des petits succès. « *Il ne faut pas être ambitieux dès le départ* » mais plutôt mettre en place un plan où de petites actions sont posées. Bâtir sur des succès implique également de ne pas s'attaquer a priori aux cas les plus difficiles ou dans les quartiers les plus défavorisés.

Les organisations visant des résultats à court terme voient difficilement l'importance d'investir dans des structures de gouvernance car il n'y a pas d'impacts directs sur leur mission. Et l'inverse, c'est-à-dire s'engager dans des actions ponctuelles « court terme », ne s'inscrit pas dans une dynamique d'empowerment.

La gouvernance territoriale au niveau social ne réussit que si les intérêts de chacun sont pris en compte. Le partenariat sous-tend que chaque acteur a ses intérêts sectoriels, lesquels sont connus et reconnus de tous... distinguant une approche charitable d'une approche de développement. Les choix d'action sont alors définis en considération de l'ensemble de ces intérêts.

La gouvernance ne peut donc se faire sans méthode. Elle est conditionnelle au développement d'outils de réseautage et de passerelles entre les organisations, d'échanges d'informations et d'un questionnement intersectoriel. Cependant, elle passe par un leadership.

4.2 Évaluation sociale

4.2.1 Contexte et cadre théorique sur la démarche évaluative par Jean-Marc Fontan, UQÀM

Évaluer : une finalité politique

- Évaluer c'est essentiellement porter un jugement de valeur sur un objet, à partir d'informations méthodiquement recueillies, puis décider des mesures à prendre qui découlent de ce jugement et qui permettent d'améliorer ce qui est évalué. (Midy, Vanierm, Grant, guide d'évaluation participative et de négociation, Service aux collectivités, UQÀM, 1998)
- Évaluer consiste à mesurer un écart et à décider de la conformité ou non de cet écart par rapport à des objectifs préétablis (établis par qui, à quelles fins...?). L'évaluation comporte donc une dimension politique importante – d'autant plus qu'elle dérange et remet en question...

Historique

- Les cinq générations de l'évaluation
 - 1^e : **Mesurer** par des tests de réussite (observation d'un écart) – 1900
 - 2^e : **Expliquer** les écarts par rapport aux objectifs (à des fins d'ajustement)
 - 3^e : **Juger** de la performance de l'intervention (la comparer à d'autres) (1960)
 - 4^e : **Négocier** l'évaluation de l'intervention (faire participer les parties prenantes (*stakeholders*))
 - 5^e : **Relativiser** l'objet évalué en le situant dans un système d'action (retour sur la mission et la raison d'être de l'action; s'interroger sur les causes des problèmes et poser des gestes conséquents; intégrer la démarche dans un processus de planification stratégique // le tout permet une évaluation dite sociale et continue).

Le grand défi de l'évaluation

- Surmonter les réticences individuelles et collectives face à l'évaluation afin d'en faire :
 - un outil continu et intégré d'appui à la planification des interventions
 - et non d'en limiter la portée pour en réduire l'utilisation à un instrument de simple collecte des données au profit d'une logique de gestion par résultats
 - implique une démarche évaluative compréhensive, participative et inclusive
 - suppose une allocation adéquate de ressources
 - exige une élévation des compétences et un changement de comportements et de mentalités

L'évaluation de 5^e génération en contexte insertif

- **Une gérance stratégique de développement de projet :** en incorporant la démarche évaluative au sein du processus de planification stratégique d'une organisation.

Dans ce dessein, il importe d'analyser les données découlant de l'intervention sur une base régulière et non ponctuelle comme c'est le cas traditionnellement.
- **Une analyse contextualisée de l'intervention évaluée :** en ne dissociant pas l'analyse évaluative de l'évolution du contexte dans lequel prend place une intervention.

Pour ce faire, il importe de mesurer l'incidence de l'évolution du contexte économique et politique sur l'intervention concernée.
- **Une évaluation soucieuse d'innovation :** en prenant en considération le fait que les interventions à caractère socio-économique sont en mouvance continue.

Concrètement, il s'agit d'être en mesure d'intégrer les nouveaux développements en matière interventive dans le domaine socio-économique en fonction des besoins rencontrés dans les projets en cours (fonction de veille évaluative).
- **Une évaluation à vocation éthique :** en reconnaissant la fonction éthique de l'évaluation.

La vocation éthique de l'évaluation assure une transparence entre les résultats des interventions d'une organisation et les valeurs défendues par cette dernière.

4.2.2 Survol des recherches évaluatives réalisées en collaboration avec des organisations communautaires
par Christian Jetté, LAREPPS - UQÀM

Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS)

- **Objet d'étude :** les ressources des secteurs public, privé et de l'économie sociale oeuvrant dans le domaine de la santé et du bien-être.
- Plus précisément, des ressources oeuvrant auprès de personnes présentant des **vulnérabilités** sociales ou ayant des **incapacités** physiques, cognitives, etc. (personnes en perte d'autonomie, santé mentale, déficience intellectuelle, itinérance, toxicomanie, etc.).
- Donc, la dimension « **services de proximité** » s'avère une composante très importante dans nos recherches.
- Recherches menées **en partenariat** avec les acteurs du milieu concernés par l'évaluation.

Quelques exemples de recherches menées au LAREPPS

- Évaluation du logement social avec support communautaire dans les quartiers centraux de Montréal (1997)
- L'impact socio-économique des organismes communautaires et du secteur de l'économie sociale dans quatre arrondissements de Montréal (2001)
- L'évaluation des processus d'institutionnalisation des entreprises d'économie sociale en aide domestique (2003)
- L'évaluation de l'intervention du « Ketch-Café » dans l'amélioration des conditions de vie et de santé des jeunes de la rue (2003)
- Les passerelles entre l'État, le marché et l'économie sociale dans les services de logement social et d'hébergement concernant les personnes âgées en perte d'autonomie (en cours)
- Près d'une vingtaine de monographies d'entreprises de l'économie sociale (aide domestique, santé mentale, déficience intellectuelle, périnatalité)

La démarche partenariale

- 1- Définition des questions de recherche
- 2- Construction et validation des méthodes de cueillette de données

- 3- Préparation du terrain pour la collecte de données
- 4- Discussion et validation des résultats

Recherche partenariale et innovation sociale

- Permet de mieux saisir et analyser les pratiques innovantes émergeant du terrain dans un contexte de redéfinition de l'État-providence.
- Permet d'approcher des milieux de pratique difficilement accessibles ou plus réticents à l'évaluation.
- Permet de mieux définir les questions de recherche.
- Permet d'adapter et de valider les dispositifs de cueillette de données en fonction des réalités du milieu.
- Permet de préparer le terrain où vont « s'aventurer » les chercheurs.
- Permet de valider les résultats, de peaufiner les analyses et de comprendre certains résultats inattendus.

Que faut-il faire en priorité?

- 1- Poursuivre la documentation des pratiques novatrices parce que beaucoup d'initiatives intéressantes restent encore méconnues (notamment dans les milieux communautaire et de l'économie sociale).
- 2- Évaluer les effets des activités et des services des organismes sur la situation des usagers et des communautés.
- 3- Entreprendre des études comparatives entre les secteurs public, privé et de l'économie sociale pour le même type d'activité.
- 4- Favoriser l'appropriation des outils d'évaluation par les praticiens afin de mettre en place des dispositifs d'évaluation continus.

4.2.3 Période d'échanges

L'intérêt d'entreprendre des études comparatives entre les milieux public, privé et social est certain mais l'accessibilité aux informations dans certains secteurs, notamment le privé, pose un problème.

Deux processus différents mais complémentaires d'évaluation existent : l'auto-évaluation et l'évaluation externe. Le premier se définit comme une démarche de qualité totale, voire d'évaluation à partir d'objectifs à atteindre. Il suppose la mise en place d'évaluateurs

émanant de la communauté, soit de « l'interne ». Dans une démarche d'empowerment des communautés, cette stratégie est intéressante mais a comme limite, la subjectivité. En complément, il faut procéder à des évaluations par des ressources externes qui agissent, par contre, en partenariat avec le milieu. Ces évaluations servent à valider les constats des premiers et permettent leur reconnaissance par l'extérieur.

Conclusion et évaluation : Vers un projet d'intervention multiforme

Conclusion de Benoît Lévesque

Les objectifs de cette journée d'étude étaient ambitieux. Ils se voulaient une réflexion sur la lutte contre la pauvreté. Mais que signifie la pauvreté ? Il a été démontré qu'elle n'est pas seulement une question de revenus, de nourriture, de brique et de loisir... mais suppose aussi le pouvoir ou la capacité de réaliser ses choix et ses aspirations.

Étant donné que la pauvreté dépasse la simple satisfaction des besoins et ouvre la porte à d'autres domaines, sa lutte nécessite donc une approche intégrée, voire intersectorielle.

La gouvernance c'est se concerter et se coordonner. La société civile coordonne par l'échange d'informations et l'engagement. Il importe de définir des objectifs à long terme sans négliger des actions immédiates.

La recherche suppose des connaissances et du savoir autant chez les acteurs terrain que chez les chercheurs universitaires. Elle peut intervenir en amont, en aval — par la diffusion et l'évaluation — et au sein même de la production.

Conclusion de Jacques Fortin

On constate que l'insertion, au niveau des adultes, est une problématique complexe et diffuse, existant une multitude de lieux d'insertion. Il faut arriver à promouvoir l'autonomie des parents car les interventions centrées exclusivement sur l'enfant donnent de modestes résultats.

ANNEXE I

Programme de la journée

Programme de la journée

8h30 Accueil

8h45 Ouverture de la journée
par Denis Bussières

Première Partie

9h00 Présentation de l'ARUC-économie sociale et des travaux en cours
par Benoît Lévesque, ARUC-économie sociale

9h15 Présentation de la Fondation Chagnon et des projets de la Fondation
par Jacques Fortin, Fondation Chagnon

Deuxième Partie

Présentation du concept intégrateur « Insertion sociale »

9h30 « De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'insertion sociale? »
par Gérald Larose

10h00 Discussion

10h15 Pause

Troisième partie

Des lieux de soutien à l'insertion sociale : les possibilités, les limites et les collaborations

animation par Jean-Marc Fontan, UQÀM

10h30 Centres de périnatalité et Services à la petite enfance
Lucie Thibodeau, Regroupement des centres en périnatalité
Mario Régis, Regroupement des CPE de l'île de Montréal

11h00 Échanges

11h30 Logement et pauvreté
Marie Bouchard, UQÀM
Marcellin Hudon, Association des groupes en ressources techniques en habitation

11h45 Échanges

12h15 Dîner

13h00 Les cuisines collectives
Lucie Fréchette, UQO
Germaine Chevrier, Regroupement des cuisines collectives du Québec

13h15 Échanges

13h45 Le loisir communautaire
Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

14h00 Échanges

15h00 Pause

Quatrième partie

La coordination des interventions et la mesure des incidences

Débat sur deux thèmes : gouvernance territoriale et évaluation sociale

15h15 Gouvernance territoriale communautaire
Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

Évaluation sociale
Jean-Marc Fontan, UQÀM
Christian Jetté, LAREPPS-UQÀM

15h40 Échanges

Cinquième partie

16h10 Conclusion et évaluation : Vers un projet d'intervention multiforme
Benoît Lévesque
Jacques Fortin

ANNEXE II

Liste des participants

Liste des participants

Marie Bouchard	Professeure, Département organisation et ressources humaines, UQÀM
Julie Brousseau	Responsable scientifique - Centre d'aide et de ressources à l'enfance, Fondation Chagnon
Denis Bussières	Coordonnateur, ARUC-ÉS
Sylvie Charbonneau	Agente de développement – Estrie, Fondation Chagnon
Germaine Chevrier	Regroupement québécois des cuisines collectives
Guylaine Duchênes	Chargée de projet, Insertion, Commensal
Jean-Marc Fontan	Professeur, Département de sociologie, UQÀM
Jacques Fortin	Chef de la direction, Prévention de la Pauvreté, Fondation Chagnon
Lucie Fréchette	Professeure, Département de Travail social, UQO
Marcellin Hudon	Coordonnateur, Association des GRT en habitation
Mireille Jetté	Chargée de projet, Évaluation, Fondation Chagnon
Christian Jetté	Professeur, École de travail social, UQÀM
Johanne Lalonde	Agente de développement, Familles en tête
Gérald Larose	Professeur invité, École de travail social, UQÀM
André Lebon	Directeur, Centre d'analyse, d'évaluation, de formation et d'information, Fondation Chagnon
Benoît Lévesque	Professeur, Département de sociologie, UQÀM
Jacynthe Loisel	Chargée de projet, Fondation Chagnon
Céline Marchand	Directrice développement réseau, Regroupement de CPE de l'Île de Montréal
Dahlia Namian	Agente de recherche, ARUC-ÉS
Nancy Neamtan	Présidente, Chantier de l'économie sociale
Luc Paradis	Agent de développement, Familles en tête
Luce Proulx	Professionnelle de recherche, ARUC-ÉS
Mario Régis	Directeur général, Regroupement de CPE de l'Île de Montréal
Silvane Robert	Directrice, Insertion, formation et emploi, Fondation Chagnon
Chantale Thibault	Regroupement québécois des cuisines collectives
Lucie Thibodeau	Directrice, Regroupement des centres en périnatalité
Sylvie Trépanier	Agente de développement – Montérégie, Fondation Chagnon
Sonia Vaillancourt	Coordonnatrice au développement, Conseil québécois du loisir

